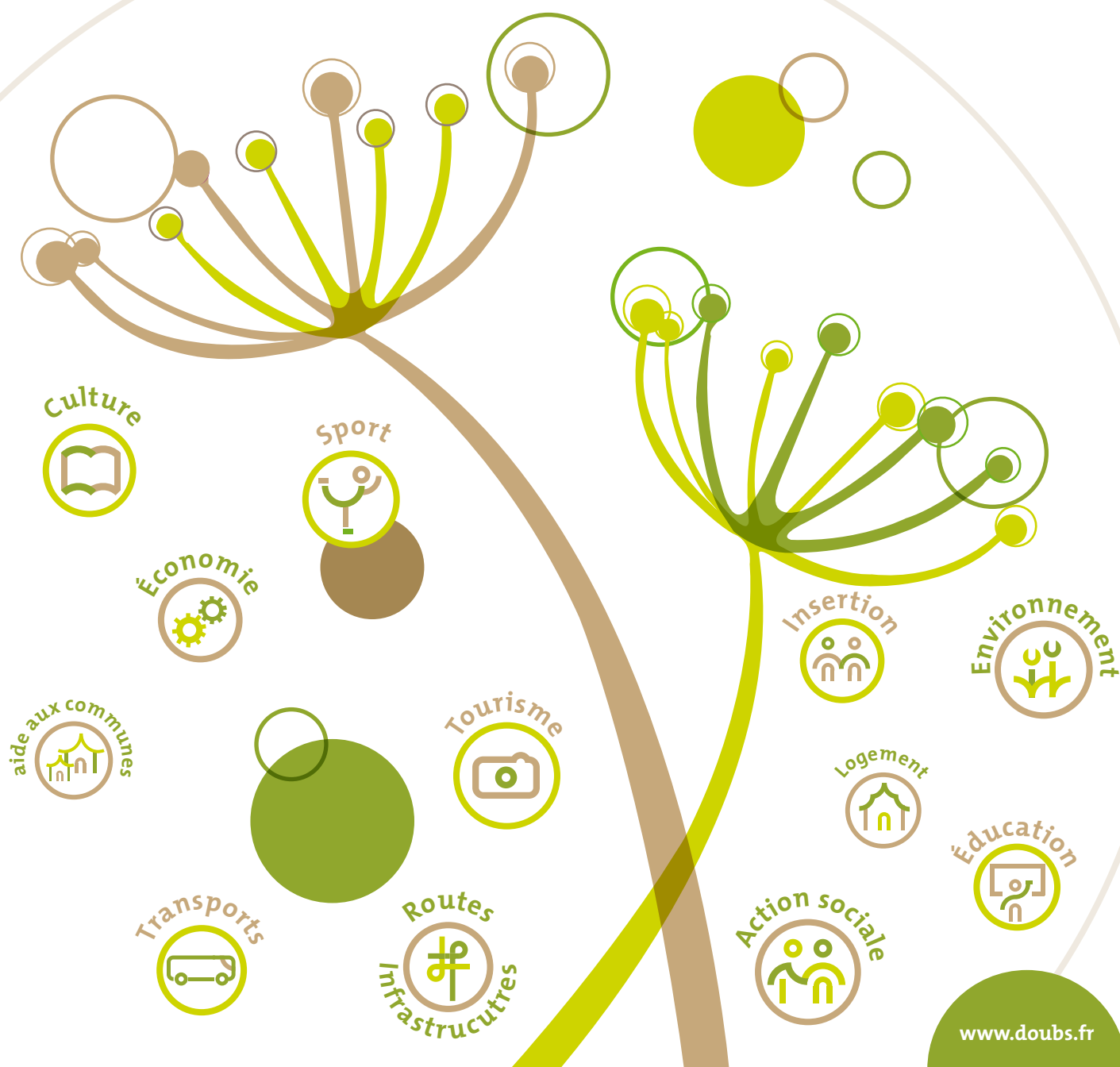


Rapport

d'activité

2010





Ce rapport d'activité met en lumière toutes les actions entreprises par le Conseil général pour faire du Doubs un département solidaire, attractif et surtout d'avenir, au service de ses habitants et de son territoire. Et à cet égard, l'année 2010 aura été particulièrement dense : les défis ont été nombreux, les enjeux importants, les choix essentiels.

2010 s'est encore avérée une année particulièrement difficile pour une majorité des habitants du Doubs, affectés par la crise. Avec l'humilité et la modestie qu'impose le contexte, soyons sûrs que notre action a constitué un véritable filet de sécurité pour les personnes en difficulté et les territoires les plus fragiles. Nos actions de solidarité envers les personnes âgées, les personnes handicapées, l'enfance en difficulté et les bénéficiaires du RSA, notre intervention en faveur du développement économique et de l'emploi au profit des entreprises de ce département et notre action territoriale, avec une présence au plus près des Doubiens, ont permis, j'en suis convaincu, d'amoindrir les effets de la crise. Les agents départementaux peuvent tirer une légitime fierté du service public ainsi offert aux habitants du Doubs. Cette année encore, le rapport d'activité témoigne de leur engagement, de leur dévouement et de leur professionnalisme.

Malgré les incertitudes pesant sur le paysage institutionnel et financier des Départements, le Doubs a également su mettre le cap sur l'avenir. 2010 a en effet marqué la première année de mise en œuvre de notre projet Doubs 2017, permettant de franchir une nouvelle étape en faveur des solidarités sociales, comme des solidarités territoriales. Les premiers résultats sont là, entre ces pages. Le renforcement de la Majorité départementale lors des élections cantonales de mars 2011 est une invitation à tenir cette nouvelle feuille de route. Comme nous l'avons fait pour Doubs 2010, nous continuerons à mettre en œuvre, jour après jour, avec comme exigence fondamentale l'efficacité de l'argent public, chacune des orientations inscrites dans Doubs 2017, pour faire du Doubs le Département de toutes les solidarités.

Le Doubs de demain se construit aujourd'hui

J'ai confiance dans notre département. Celui-ci porte en lui des ressorts incroyables de dynamisme et de solidarité. Je constate quotidiennement la volonté d'action et la capacité d'innovation de nos collectivités locales, de nos entreprises, de nos agriculteurs comme de nos services publics. Les Doubiens bénéficient d'un cadre de vie privilégié que nous devons préserver et améliorer. Ils ont plus que jamais besoin d'un service public départemental fort, soucieux à la fois de réduire les inégalités sociales et territoriales, et de préparer l'avenir du Doubs.

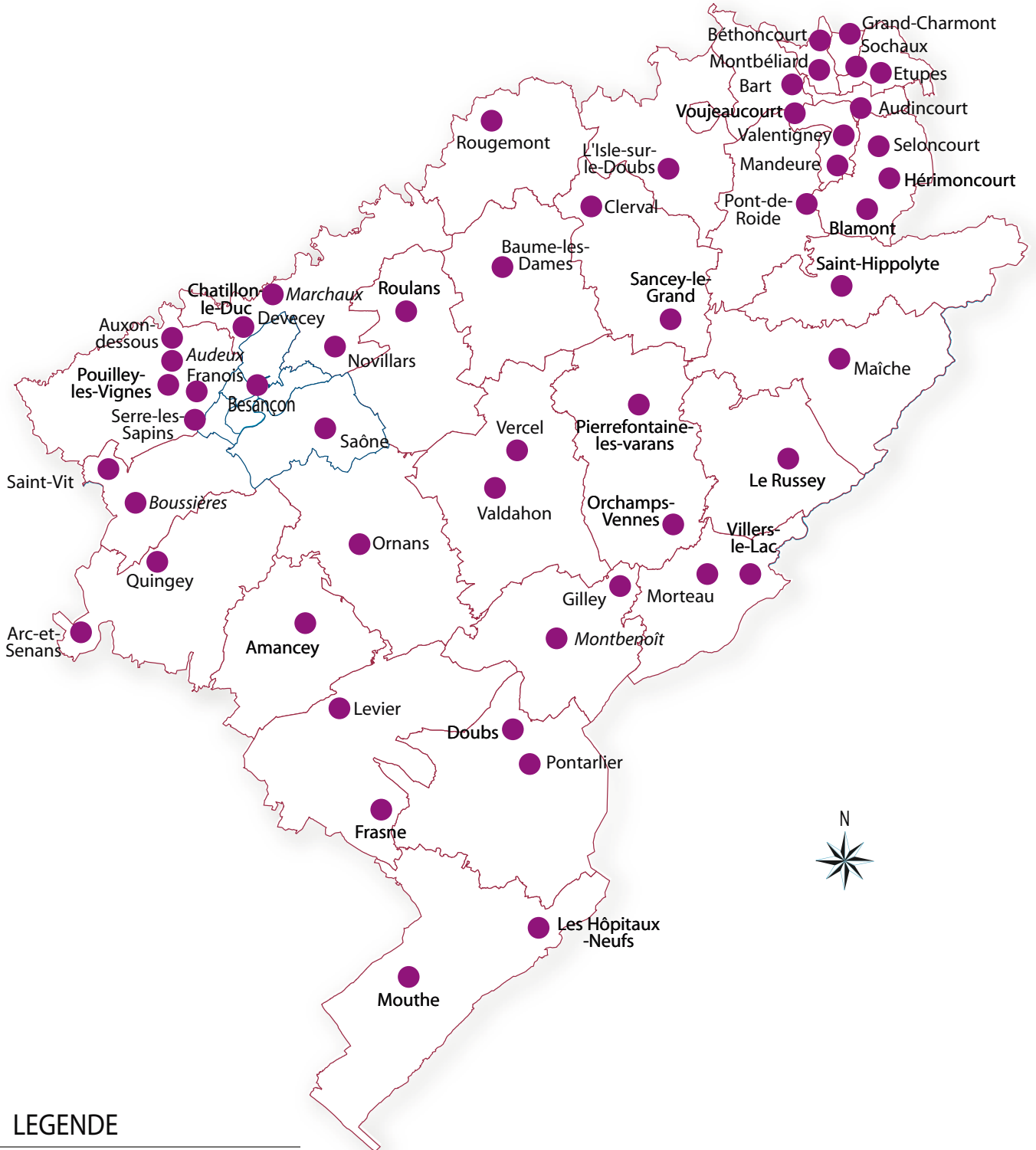
Notre détermination, notre engagement et notre volonté de justice sociale sont à cet égard autant d'atouts pour développer nos missions de service public et poursuivre la construction d'un département où il fait bon vivre et où chacun a sa place.

Jean Jaurès écrivait : « A la longue, inexorablement, comme le fleuve va à la mer, malgré les obstacles et les détours ; la vérité, l'égalité, la générosité ont eu et auront toujours le dernier mot ». Ce sera le mien.



Claude JEANNEROT,
Président du Conseil général, sénateur du Doubs

LES SITES DU

Conseil général du Doubs



LEGENDE

-  Limites Cantonales
-  Présence de sites du Conseil général

0 20 Km

Sources : IGN - BD-TOPO
Conseil général du Doubs
Service constructions et restructurations
2011
Copie et reproduction interdites

SIG
Conseil
général

Sommaire

6 Regard sur 2010 : les temps forts

8 Une journée avec le Conseil général

10 L'institution départementale

13 2010 en action

45 Les moyens administratifs

53 Les ressources humaines et
les moyens financiers

Direction de la communication

Rédaction : Mission d'appui Doubs 2017 et
Service modernisation et évaluation des politiques
publiques à la Direction générale des services

Crédits photos : Conseil général du Doubs

Mise en page et impression : imprimerie Simon - Ornans

Regard sur 2010

les temps forts

Janvier

- Accueil du Parc DDE au sein des services départementaux
- Exposition Proudhon à l'Hôtel du Département
- Réunion annuelle des principaux de collège

Février

- Salon de l'agriculture
- Session des Orientations Budgétaires 2010
- Ouverture du foyer d'hébergement de Gilley

Mars

- Présentation de Doubs 2017 au personnel départemental
- Réunion « eau potable » au Mont d'Or
- Vote du Budget Primitif 2010
 - Réunion TNT avec tous les maires du département

Avril

- Pose de la première pierre du centre de secours de Besançon Brûlard
- Pose de la première pierre de l'EHPAD d'Audincourt
- Inauguration de la résidence Pierre Hauger (Montbéliard)
- Exposition Pierre-Louis Bréchat
- Transhumance sur la côte du Moini

Mai

- Inauguration de la réfection du temple de Vandoncourt
- Remise aux Archives départementales de l'inventaire après décès de Courbet par la Chambre régionale des notaires
- Visite de l'AFPA de Grand Charmont
- Mise en place de la tonte du Parc de la Gare d'Eau par traction animale
- Pose de la première pierre du collège Stendhal
- Pose de la première pierre du collège du Russey
- Vernissage de l'exposition Agri Passion au Conseil général
- 20 ans de l'Agence foncière
- Inauguration de la station d'épuration de Belleherbe





Juin

- Inauguration de la zone de loisirs de Baume-les-Dames
- Vernissage de l'exposition Courbet / Proudhon à la Saline Royale d'Arc-et-Senans
- Amateurs en scène 2010
- Journée Voie verte
- Pose de la première pierre du collège de Rougemont
- Baptême du Pont d'Audincourt / Valentigney
- Assemblée générale des maires du Doubs
- Ouverture de l'EHPAD Granvelle à Besançon

Juillet

- Inauguration de l'EHPAD de Doubs
 - Réunion avec les maires concernés par la pollution de la Loue
 - Pose de la première pierre de la maison des services d'Ornans
 - Démarrage des travaux d'agrandissement du tremplin de Chaux-Neuve

AOÛT

- Livraison du collège de Mandeuire
- 35^e finale des Labours
- Inauguration exposition du sculpteur Ludovic Beurey

Septembre

- Rentrée des classes : visite du collège de Sochaux
- Pose de la première pierre de l'EHPAD de Bart
- Visite du collège Brossolette (Montbéliard)
- Signature de la convention Ethnopôle
- Salon les Mots Doubs

Octobre

- Session des Orientations Budgétaires 2011
- Inauguration de la passerelle de la Malate
- Assemblée générale des maires ruraux du Doubs
- Vernissage de l'exposition Hiver comtois à Flagey
- Pose de la première pierre du centre de secours principal de Besançon Est/Thise
- Inauguration du collège de Saint-Vit
- Congrès de l'ANEM
- Super comice de Pontarlier
- Inauguration de la station d'épuration de Gilley

Novembre

- Inauguration de la maison médicale de Belleherbe
- Pose de la première pierre du centre de secours de Fêches-le-Chatel
- Inauguration du Pôle d'Excellence rurale de Consolation
- Remise des Trophées du Vélo (le Conseil général remporte un prix pour les Vélogardes)
- Inauguration de la nouvelle piste de l'aérodrome de Courcelles-les-Montbéliard
- Département certifié ISO 9001 sur l'attribution des aides aux communes



Décembre

- Vote du Budget Primitif 2011
- 1^{er} saut sur le nouveau tremplin de Chaux-Neuve
- Inauguration du collège de Valdahon
- Réception des jeunes sportifs de haut niveau



une journée

avec le Conseil général...

dans une famille doubienne avec Isabelle, Éric et leurs enfants Zoé et Mathis

8h00 : Isabelle dépose Zoé chez l'assistante maternelle de son village.

Le Département est responsable des 6300 assistantes maternelles et familiales.



8h15 : Elle emmène ensuite sa voisine Aurélie au Conseil général. Aurélie réalise un stage dans le cadre de ses études dans un service départemental.

Le Conseil général aide les jeunes au titre de l'accompagnement à l'insertion professionnelle. À ce titre, le Département a accueilli près de 170 stagiaires en 2010.



10h30 : Éric a rendez-vous pour discuter d'une aide pour son entreprise.

Le Conseil général mobilise environ 2,4 millions d'euros pour l'attribution des prêts d'honneur (soit 144 prêts d'honneur en 2010) et la création et le développement d'entreprise.

9h00 : C'est la rentrée des classes pour Mathis. Il découvre son nouveau collègue et ses outils pédagogiques comme le tableau numérique.

Le Plan pluriannuel d'Investissement des collèges engagé (495 Millions d'euros) est consacré à la réhabilitation et la construction des collèges. 40 établissements sont concernés dont 38 restructurations et 2 constructions.



12h00 : Isabelle emprunte la Véloroute pour rendre visite à sa grand-mère.

Le Conseil général a consacré plus d'1,2 million d'euros en 2010 pour les déplacements doux. Arrivée chez sa grand-mère, Isabelle rencontre une personne de l'aide à domicile. Plus de 6 400 personnes âgées vivent à domicile et bénéficient de l'aide du Conseil général dans le cadre de l'APA.





14h00 : Avec sa classe, Mathis découvre les collections des Archives départementales et participe à l'atelier d'écritures anciennes.

Les classes peuvent être accueillies aux Archives départementales gratuitement dans le cadre de séances de découverte.

15h00 : En un clic, Éric se renseigne sur les horaires d'ouverture de la Saline Royale d'Arc-et-Senans en se rendant sur le site Internet.

Le Conseil général protège et fait vivre ce monument, chef-d'œuvre de Claude-Nicolas Ledoux, et classé Patrimoine Mondial de l'UNESCO depuis 1982. Par ailleurs, le Département poursuit son action en faveur du développement des Technologies d'Information et de la Communication.



17h30 : Pour rentrer à la maison, Mathis prend le car à la sortie du collège.

Les transports scolaires sont gérés et financés par le Conseil général. 26 000 élèves scolarisés de la maternelle au lycée empruntent gratuitement les transports scolaires.

18h30 : Comme chaque semaine, Éric et son ami vont faire une partie de tennis sur le terrain de sa commune.

Le territoire du Doubs offre aux jeunes comme aux adultes, un terrain de sport et de loisirs grandeur nature, en toutes saisons parmi 80 disciplines recensées.

Il propose par ailleurs de nombreuses aides aux communes dans différents domaines.



20h00 : La famille se rend à la salle des fêtes du village pour assister au spectacle proposé par la commune.

La saison culturelle départementale est le fruit d'une collaboration entre le Conseil général, les communes et les communautés de communes. Plus de 70 spectacles ont été proposés au cours de la saison 2009-2010.



22h00 : Éric et Isabelle souhaitent organiser une randonnée pour leur prochain week-end nature. Ils discutent de l'itinéraire proposé par le Comité Départemental du Tourisme (CDT).

Le CDT est au service du Département et de l'ensemble des partenaires œuvrant dans le domaine du tourisme. Le site Internet www.doubs.travel est un site d'information et de réservation des différents séjours proposés dans le Doubs.

Par ailleurs, le Département valorise et gère les Espaces Naturels Sensibles (ENS) qui sont des sites remarquables par leur diversité biologique et paysagère.



28 réunions du Bureau (Exécutif départemental)

7 réunions de la Commission permanente : (1^{er} février, 24 mars, 17 mai, 5 juillet, 27 septembre, 15 novembre, 8 décembre)

Réunions des 5 commissions organiques, composées chacune de 8 ou 10 élus :

- 1^{re} commission - 9 réunions : **Solidarités**
- 2^e commission - 9 réunions : **Infrastructures, Développement économique, agricole et touristique**
- 3^e commission - 11 réunions : **Citoyenneté, Politique éducative et culturelle**
- 4^e commission - 9 réunions : **Aménagement local et Développement durable des territoires**
- 5^e commission - 9 réunions : **Ressources humaines, Finances, Patrimoine et Administration générale**

Autres :

19 réunions de la **commission d'appel d'offres**

11 réunions de la **commission d'achat**

5 réunions de **jury de maîtrise d'œuvre**

1 réunion de la **commission de délégation de service public**

Les Conseillers généraux sont également membres de diverses commissions internes et représentent **le Département dans plus de 340 organismes extérieurs** (ex. : conseils d'administration de collèges ou de maisons de retraite...), soit **1 200 représentations**.

L'institution départementale



L'Assemblée départementale

Organe délibérant du Département, l'Assemblée départementale est formée de la réunion des 35 Conseillers généraux élus au suffrage universel direct, pour une durée de six ans ; elle est renouvelée par moitié tous les trois ans.

Les Conseillers généraux se réunissent en Assemblée au moins une fois par trimestre, sur convocation du Président. Ces séances (appelées aussi sessions) sont publiques.

L'Assemblée départementale vote, en particulier, le budget, acte essentiel de la vie de la Collectivité, qui lui donne les moyens de sa politique.

Compte tenu du contexte budgétaire contraint, les incertitudes liées aux réformes engagées par l'État en 2009 n'ont pas permis à la collectivité d'anticiper recettes et dépenses 2010 en décembre de l'année précédente, comme à l'accoutumée. Le budget 2010 a ainsi été voté en mars, et celui de 2011 en décembre, soit deux budgets la même année !

Dépenses 2010

Les charges liées au fonctionnement de l'Assemblée (indemnités, représentations, secrétariat) ont représenté, en 2010, une dépense globale de **1,552 M€, soit 0,3% du budget départemental**.

Le Président du Conseil général

Le Conseil général élit pour trois ans, en son sein, son Président.

Monsieur Claude JEANNEROT a été réélu Président le 31 mars 2011.

Responsable de l'Exécutif, le Président convoque l'Assemblée, fixe son ordre du jour, préside les séances et organise les débats. Il est chargé de préparer et d'exécuter les délibérations du Conseil général et les décisions de la Commission permanente.

Il est, en outre, l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes. Gestionnaire du patrimoine départemental, il est responsable des services du Département.



La Commission permanente

Présidée par Claude JEANNEROT, Président du Conseil général, la Commission permanente applique, dans l'intervalle des séances plénières, les décisions de l'Assemblée départementale pour lesquelles elle a reçu délégation.

Le Conseil général fixe le nombre des Vice-présidents et des membres de la Commission permanente. Lors de sa séance du renouvellement le 20 mars 2008, il a nommé l'ensemble des Conseillers, membres de la Commission permanente, ainsi qu'il suit :

Président :

Claude JEANNEROT

Les 10 Vice-présidents :

- 1^{er} Vice-président : Jean-Marie BART
- 2^e Vice-président : Vincent FUSTER
- 3^e Vice-présidente : Martine VOIDEY
- 4^e Vice-président : Rémy NAPPEY
- 5^e Vice-président : Jacques BREUIL
- 6^e Vice-président : Paul COIZET
- 7^e Vice-président : Éric ALAUZET
- 8^e Vice-président : Christian BOUDAY
- 9^e Vice-président : Claude GIRARD
- 10^e Vice-président : Noël GAUTHIER

avant
renouvellement
de mars 2011

Les 24 autres membres de l'Assemblée départementale :

- | | | |
|----------------------|-------------------------|-----------------------|
| - Philippe BELUCHE | - Jean-Pierre GURTNER | - André PEQUIGNOT |
| - Léon BESSOT | - Jacques HELIAS | - Marc PETREMENT |
| - Christine BOUQUIN | - Pierre HELIAS | - Jean-Marie POBELLE |
| - Frédéric CARTIER | - Annick JACQUEMET | - Albert ROGNON |
| - Louis CUENIN | - Daniel LEROUX | - Barbara ROMAGNAN |
| - Yves-Michel DAHOUI | - Jean-François LONGEOT | - Michel RONDOT |
| - Yannick DESSENT | - Alain MARGUET | - Patrick RONOT |
| - Gérard GALLIOT | - Danièle NEVERS | - Jean-Marie SAILLARD |

Calendrier des travaux du Conseil général 2010

1^{er} février

Orientations budgétaires 2010

22-23-24 mars

Budget primitif 2010

21 juin

- Décision modificative n°1 de 2010
- Compte administratif 2009

27 septembre

- Décision modificative n°2 de 2010

18 octobre

- Orientations budgétaires 2011
- Dotations de fonctionnement des collèges
- Rapport d'activité des services de l'État

6-7 décembre

- Décision modificative n°3 de 2010
- Budget primitif 2011



Le Cabinet

Il assiste les conseillers généraux dans l'exercice quotidien de leur mandat.

Au service du président et des élus, ses missions essentielles sont les suivantes :

- assurer la gestion des agendas, le traitement des appels téléphoniques et des courriers ;
- faciliter l'expression de l'Exécutif : discours, interventions, notes, gestion et analyse de dossiers ;
- organiser les relations publiques et le protocole ;
- participer à la construction et à la mise en œuvre des politiques départementales ;
- suivre les relations avec la presse et les médias.

Placé sous la responsabilité de son directeur, le Cabinet regroupe trois entités :

- le Cabinet
- le groupe de la majorité départementale
- la Direction de la communication

La Direction de la Communication

Les missions de la direction de la communication consistent à :

- **informer les habitants et les partenaires** du département des actions engagées par le Conseil général, dans le cadre de ses compétences. Trois supports sont privilégiés pour répondre à cet objectif : le magazine départemental Vu du Doubs (parution de 10 numéros par an), le site internet www.doubs.fr et les relations avec la presse locale.
- **promouvoir les politiques engagées par les élus**, dans le cadre de Doubs 2017. Édition de guides et de plaquettes ciblés, mise en place de campagnes de communication, établissement de partenariats, réalisation d'événements culturels ou sportifs... sont autant d'actions portées par la direction de la communication.
- **fédérer les agents autour des projets de la collectivité** par la mise en place d'actions de communication internes.

L'année 2010 a essentiellement été marquée par la mise en place, dans un cadre de moyens réduits, d'une nouvelle stratégie de communication dont l'objectif prioritaire est de donner davantage de lisibilité à l'action départementale et à la mise en œuvre du projet Doubs 2017.

Le site internet générique de la collectivité a été entièrement repensé pour mieux valoriser les compétences du département. Dès la mise en ligne du nouveau site, la fréquentation a été multipliée par quatre. On compte actuellement 2 000 visiteurs par jour.

L'année 2010 marque également une étape dans la construction du projet *Pays de Courbet, pays d'artiste*. L'exposition *Courbet-Proudhon, l'art et le peuple* qui s'est tenue à la Saline Royale d'Arc-et-Senans au cours de l'été, a bénéficié de bonnes retombées presse sur le plan régional et national (plus de 40 articles parus) et d'une campagne de communication réussie ayant permis d'accroître la fréquentation du site de 30% sur la période concernée.



Autres actions marquantes de l'année 2010...

- La 9^{ème} édition des Mots Doubs, parrainée par Daniel Picouly et rassemblant les amis de San Antonio, a attiré quelque 30 000 visiteurs en 2010. Une enquête qualitative réalisée auprès du public montre un niveau de satisfaction élevé avec une note globale de 8/10.
- Enfin, le déploiement de la marque et de l'identité Mobidoubs sur les lignes de transport du département a également permis de bien faire connaître le service aux habitants. La stratégie de communication mise en œuvre contribue à ce titre à l'évolution de la fréquentation enregistrée sur les lignes A et B notamment.

Dépenses 2010

1,485 M€

0,3% du budget global



2010 en action

Solidarité avec les hommes

- Enjeu 1 ● préparer la jeune génération à être les citoyens de demain
- Enjeu 2 ● favoriser l'accès à l'emploi et accompagner les adultes confrontés aux accidents de la vie
- Enjeu 3 ● garantir le respect de leur choix de vie aux personnes âgées
- Enjeu 4 ● garantir à toute personne handicapée le choix de son projet de vie

Zoom «ambition transversale»

- l'habitat au cœur de l'action départementale

Solidarité avec les territoires

- Enjeu 5 ● dynamiser l'économie au service de l'emploi
- Enjeux 6 & 8 ● aménager, développer le territoire, & accompagner les projets locaux
- Enjeu 7 ● sauvegarder les ressources naturelles et lutter contre le changement climatique

Enjeu 1

mémo 2010

285 femmes enceintes suivies par les sages-femmes du Conseil général, parmi les publics les plus fragilisés

Couverture du territoire départemental pour le suivi de santé des enfants de 0 à 6 ans : 14 médecins mobilisés, plus de **6 000 enfants ayant bénéficié d'un bilan en école maternelle**

5 939 assistants maternels agréés

23 relais d'assistants maternels sur l'ensemble du territoire départemental, dont 2 créés en 2010

Structures de garde : **90 places ouvertes, dont 23 en micro-crèches**

1 109 enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance au 31 décembre 2010

59 agréments à l'adoption accordés, 5 refusés, 29 enfants étrangers et 3 pupilles de l'Etat adoptés.



SOLIDARITÉ AVEC LES HOMMES

Préparer la jeune génération à être les citoyens de demain

Prévention et protection de l'enfance

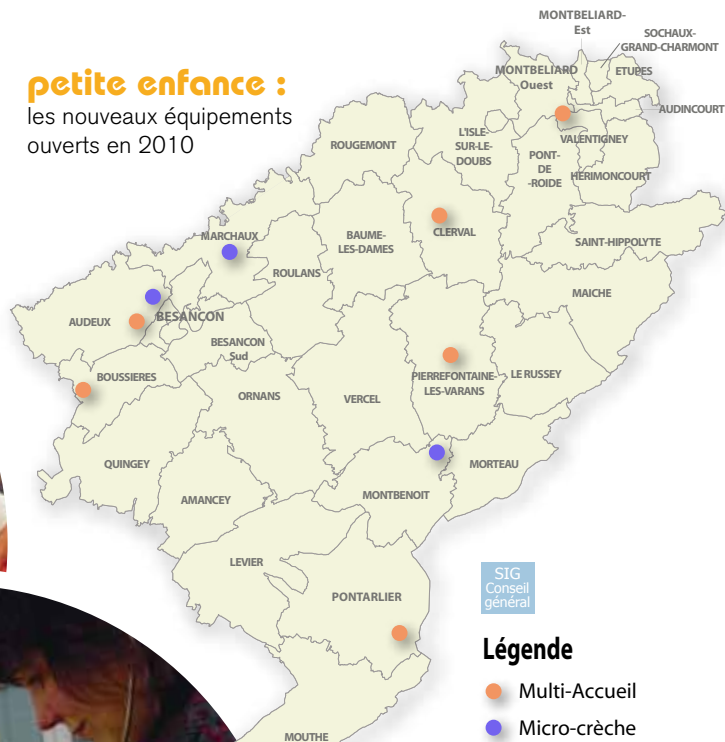
La protection maternelle infantile (PMI) et l'aide sociale à l'enfance comptent parmi les responsabilités premières du Conseil général. Être aux côtés des familles et favoriser au mieux l'épanouissement de l'enfant en offrant un accès privilégié aux personnes fragilisées, tels sont les grands défis relevés au quotidien.

La prévention au centre de l'action de la PMI. En dépistant les situations à risque dès la grossesse, l'accompagnement parents-enfants se concrétise par > un suivi individualisé > des bilans médico-sociaux des enfants de moins de 6 ans > des actions collectives d'éveil du jeune enfant,... Sans oublier la réponse aux besoins de modes de garde diversifiés en milieu rural et périurbain, tout en assurant la formation des assistants maternels.

DU NOUVEAU EN 2010

Révision des modes de rémunération des assistants familiaux pour mieux permettre aux enfants placés d'alterner entre l'accueil chez les assistantes familiales et le maintien au domicile parental.

petite enfance : les nouveaux équipements ouverts en 2010

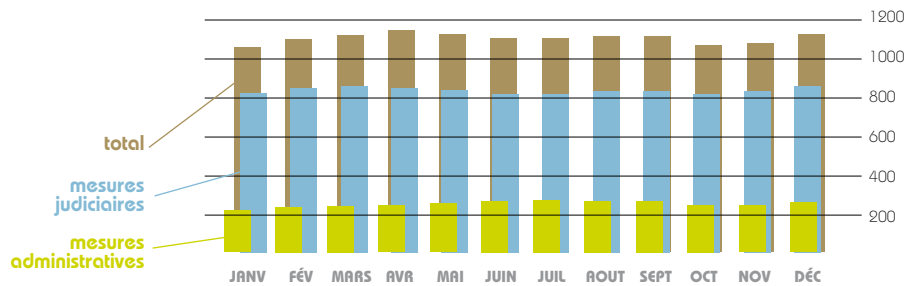


Dépenses 2010

42,932 M€

8,2% du budget global

protection de l'enfance : évolution du nombre de mesures en 2010



Une stabilité globale par rapport à 2009.
La répartition des mesures concernant les 1109 enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance s'établit au 31 décembre 2010 comme suit :
25 % relèvent de mesures administratives, 75 % concernent des mesures judiciaires.

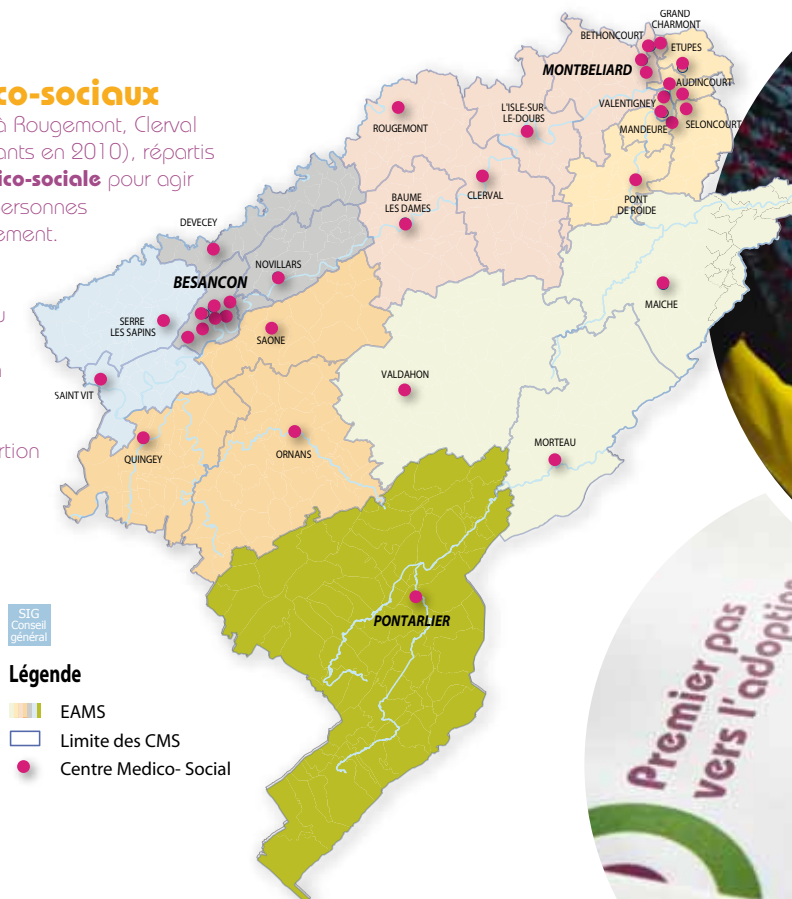
Le respect des besoins de l'enfant et la préservation de la place des parents. Le Département assure ses missions d'aide sociale à l'enfance sur des fronts conjoints > soutien financier aux mères > aide éducative à domicile > hébergement en établissement ou au sein de familles d'accueil > soutien aux associations de prévention.

Des candidats à l'adoption mieux préparés. Dès la demande d'agrément, les travailleurs sociaux et les psychologues du Conseil général s'impliquent pour garantir le respect des intérêts de l'enfant, suivre les candidats à l'adoption et actualiser leur dossier aux 2^e et 4^e anniversaires de l'agrément. À l'âge adulte, les personnes qui ont été placées dans leur enfance ou qui sont nées dans le secret peuvent, si elles le souhaitent, être accompagnées dans la recherche de leurs origines.

31 centres médico-sociaux

(et 3 permanences situées à Rougemont, Clerval et Audincourt Champs Montants en 2010), répartis en **7 Espaces d'action médico-sociale** pour agir dans la proximité avec les personnes et les familles sur le département.

Des équipes de travailleurs sociaux et médico-sociaux au cœur d'un tissu partenarial pour faire vivre au quotidien les solidarités en matière d'enfance, de famille, de logement, de budget d'insertion et de vie sociale...



Légende
 EAMS
 Limite des CMS
 Centre Médico- Social

Des actions collectives pour accompagner les parents et aider les enfants à « mieux grandir »

« Avant de consommer, réfléchissons »

Tel est le mot d'ordre de l'action collective qui mobilise toute une équipe de travailleurs sociaux sur le secteur de Planoise (Besançon), qui doit contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie quotidienne des usagers du Conseil général.

Une douzaine d'ateliers réunissant jusqu'à 10 personnes suivies par les services de la collectivité ont permis l'émergence de nouveaux réflexes en matière de consommation, de gestion du budget, d'alimentation, de crédits et d'assurances.

En 2010, 23 actions collectives ont été conduites sur différents thèmes. Réunissant parents et enfants, elles passent par la pratique du jeu, du théâtre et des loisirs.



16 Contrats territoriaux jeunes-
se sur les territoires ruraux

19 associations d'éducation populaire sou-
tenues pour la mise en œuvre d'**actions**
au bénéfice de **50 000 jeunes**

5 collèges participant aux **Tandems**
solidaires

2 264 collégiens bénéficiant du
dispositif « cantines pour tous »
sur 15 747 demi-pensionnaires au total
dans les collèges

1 321 collégiens bénéficiaires d'une
bourse départementale d'étude,
1 138 collégiens et écoliers bénéficiaires
d'une **bourse classes de décou-**
verte

33 675 bénéficiaires des **actions de**
sensibilisation à la culture sur
l'année scolaire 2009/10

1 272 bénéficiaires du **Fonds départe-**
mental d'aide aux jeunes, dont 26
pour l'action « permis de conduire »

SOLIDARITÉ AVEC LES HOMMES



Soutenir les jeunes et les accompagner vers l'autonomie

Parce que les adolescents et les jeunes adultes ont des besoins spécifiques, le Conseil général cible ses actions et instaure des passerelles avec les politiques portées par les principaux acteurs du territoire. Aux différents âges et étapes de la jeunesse, des dispositifs sont proposés dans le temps scolaire et les moments de loisirs, ou encore pour accompagner la prise d'autonomie.

Des temps privilégiés pour la citoyenneté et des animations collectives > Élection du 3^e Conseil général des jeunes ouvert aux collégiens du Doubs souhaitant pratiquer l'exercice de la démocratie > les Tandems solidaires qui font vivre à une classe de collège une expérience de solidarité internationale > les Contrats territoriaux jeunesse pour des programmes d'animations dans les secteurs ruraux > les Contrats de cohésion sociale déployés dans les quartiers sensibles urbains.

Des conditions de vie scolaire équitables. Des actions ciblées sont initiées dans les collèges pour > sensibiliser les élèves à une alimentation équilibrée et rester vigilant sur la qualité de la nutrition dans les cantines > harmoniser les tarifs des demi-pensions jusqu'à atteindre une tarification unique en 2012 > éveiller les collégiens à la culture, favoriser la pratique du sport scolaire > aider les familles les plus modestes (cantine, bourses, sport).

L'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans. Des complémentarités entre les acteurs du Doubs s'organisent pour proposer de nouvelles réponses aux attentes des jeunes adultes et renforcer la prévention spécialisée > des aides financières, principalement pour la subsistance, la formation, le transport, le logement,... > une information mieux coordonnée entre les acteurs à l'échelle du département et de la région > des partenariats engagés avec les missions locales.

DU NOUVEAU EN 2010

Le site portail www.jeunes-fc.com présente les actions et aides proposées aux jeunes de moins de 25 ans par les partenaires publics de Franche-Comté

ÉDUCATION AU GOÛT ET À LA NUTRITION : la valeur nutritionnelle des aliments s'affiche dans les cantines des collèges. La mise en place d'une commission « menu » est encouragée dans les établissements.

Adoptée entre les institutions présentes sur l'agglomération bisontine, **LA CHARTE DE LA DIVERSITÉ** offrira à une quinzaine de jeunes des quartiers sensibles la possibilité de se former aux concours de la fonction publique territoriale.



Du sport pour tous !

● Des ateliers proposés aux jeunes en surpoids par l'association REPOP Franche-Comté, afin de les inciter à la pratique sportive, puis à s'inscrire dans un club.

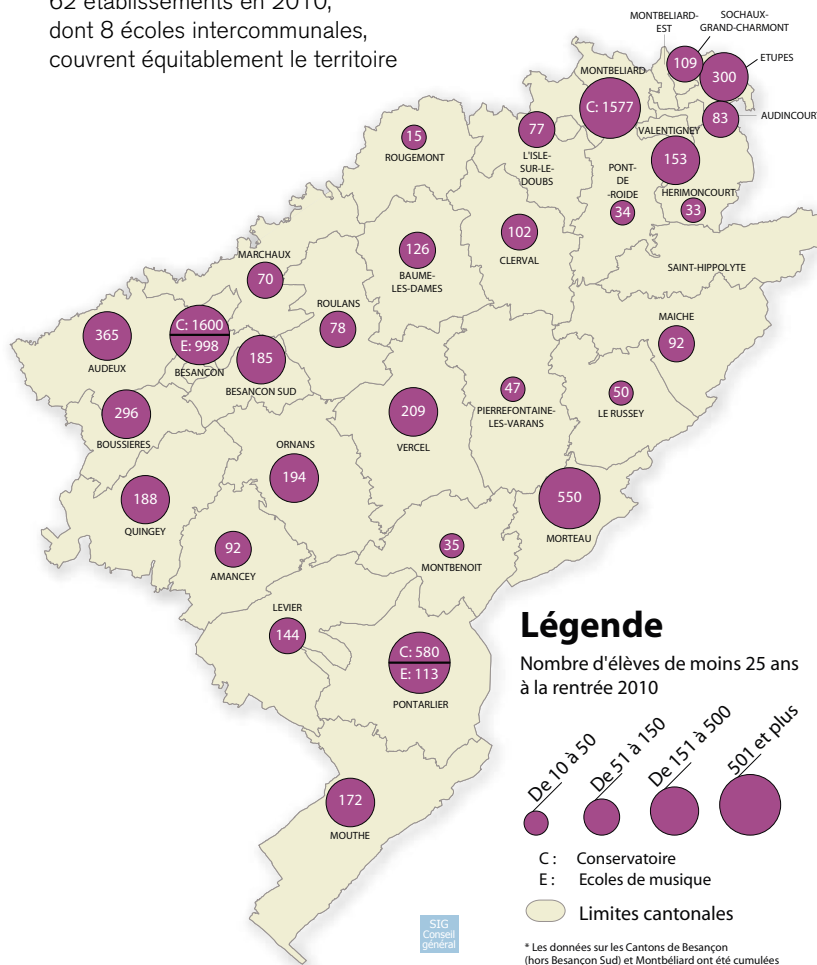
C'est durable !

La démarche « **agenda 21** » s'invite à la table des foyers de l'enfance sur les axes restauration bio et circuits courts, déchets, énergie, accompagnement pédagogique. Dans les collèges, une expérimentation « circuits courts » est conduite dans quatre établissements du Doubs depuis la rentrée scolaire 2010-2011 : mettre en réseau les producteurs locaux et pérenniser les groupements d'achats



écoles de musique :

62 établissements en 2010, dont 8 écoles intercommunales, couvrent équitablement le territoire



Du sport pour tous !

- Doubs pass-sport : une aide financière en direction des familles modestes pour encourager les collégiens à pratiquer un sport en club.
- Trois jeunes espoirs sportifs peuvent désormais compter sur un soutien financier du Conseil général (2000 € par an) pour s'entraîner plus sereinement.
- Ski et natation : soutien aux écoles primaires pour que tous les élèves du Doubs puissent pratiquer ces sports

« Du point de vue de... »

Parce que la formation d'un jeune athlète coûte cher aux familles, le Conseil général propose dès 2010 un soutien à trois jeunes sportifs qui bénéficieront chacun d'une bourse du Conseil général de 2000 euros par an.

« Cela me fait très plaisir, nous dit Aurélie Chaboudez. C'est important pour moi d'avoir un lien fort avec mon département alors que j'étudie au Centre olympique de Montpellier. Ça me prouve que ce que je fais est positif, et ça me motive pour la suite. » Championne du 400 m haies aux Jeux de la jeunesse à Singapour en août 2010, cette jeune Audincourtoise a été sacrée championne de France en épreuves combinées hors salle en juillet 2010.

« Cela va m'aider à progresser dans ma pratique, estime Julien Faivre-Rampant. Je vais pouvoir m'acheter une combinaison et des fixations de très bonne qualité, c'est primordial pour le saut à ski. » Le jeune champion de France cadet de saut spécial en 2010, 16 ans, est actuellement en 1ère S au pôle France de ski nordique, à Prémanon.

Quant à Ahmed Zémouri, karatéka depuis l'âge de 5 ans, il apprécie ce « soutien des Doubiens et des élus du Département. C'est bien car aucun sport n'est laissé de côté. » Vice-champion de France en mars dernier, ce Bisontin de 17 ans poursuit sa scolarité en terminale S au lycée Jules-Haag.

Extraits de Vu du Doubs, n° 184, décembre 2010

Dépenses 2010

0,604 M€

0,1 % du budget global



Enjeu 2

mémo 2010

3 416 personnes bénéficiaires du RSA orientées sur l'accompagnement social dans les pôles de Besançon (1 947), Haut Doubs (574), Montbéliard (895)

3 920 personnes bénéficiaires du RSA orientées sur l'emploi dans les pôles de Besançon (1 879), Haut Doubs (502), Montbéliard (1 539)

Création de 3 équipes pluri-disciplinaires (EPD) et 1 EPD travailleurs indépendants (EPDTI)

3 CUCS mis en œuvre de 2007 à 2010 par Besançon, Pontarlier et Pays de Montbéliard Agglomération, **113 actions aidées** au titre du Fonds de cohésion sociale

269 contrats uniques d'insertion (CUI) signés au cours de l'année 2010 (203 CAE et 66 CIE) dont 32 au sein du Conseil général

7 marchés de travaux publics (routes, collèges...) ont intégré la clause d'insertion (article 14 du Code des Marchés Publics) pour 41 228 heures effectuées

2 marchés de prestations de service (article 30 du CMP) ont été renouvelés pour 4 ateliers et chantiers d'insertion : entretien d'espaces verts, entretien de sentiers pédestres...

177 bénéficiaires du dispositif MASP (+ 42% par rapport à 2009)

SOLIDARITÉ AVEC LES HOMMES

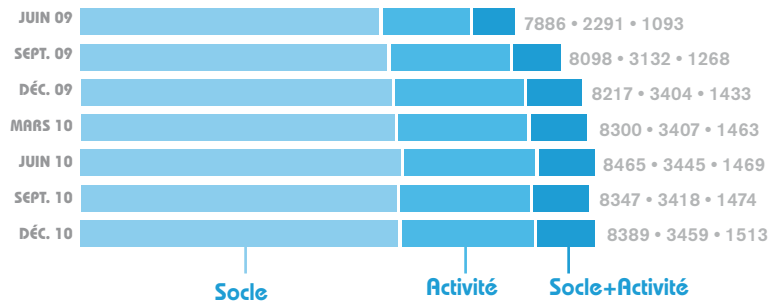
Favoriser l'accès à l'emploi et accompagner les adultes confrontés aux accidents de la vie



Le passage du RMI au RSA (2009) a imposé au Conseil général et à ses partenaires de refondre l'action en faveur de l'accès à l'emploi. Outre l'intégration des nouvelles dispositions réglementaires et la prise en compte de nouveaux publics (travailleurs modestes, jeunes de moins de 25 ans), l'engagement s'oriente sur un accompagnement adapté des bénéficiaires en mobilisant tous les acteurs concernés, à commencer par Pôle Emploi.

Un réseau d'acteurs coordonnés > pour mieux tenir compte des spécificités socio-économiques des territoires (Pactes territoriaux pour l'insertion) > pour croiser les modes de réponses apportées aux bénéficiaires : orientation, formation création d'entreprise, action sociale > pour un dialogue renforcé entre l'État, la Région Franche-Comté, le Département du Doubs, Pôle emploi, les CCAS, la MSA, la CAF du Doubs.

RSA : évolution du nombre d'allocataires



13 361 allocataires du RSA dont 62 RSA jeunes au 31/12/2010 (chiffres consolidés CAF)
637 allocataires du RSA travailleurs indépendants (activité non salariée)

DU NOUVEAU EN 2010

3 PACTES TERRITORIAUX POUR L'INSERTION (PTI) déclinent les actions partenariales au plus près des territoires (pôles de Besançon, Pontarlier et Montbéliard). L'offre d'accompagnement et de formation est ainsi mieux adaptée aux besoins perçus localement.

Les acteurs de l'emploi et de l'insertion mettent leurs forces en commun pour mieux accueillir, informer et accompagner les bénéficiaires du RSA.

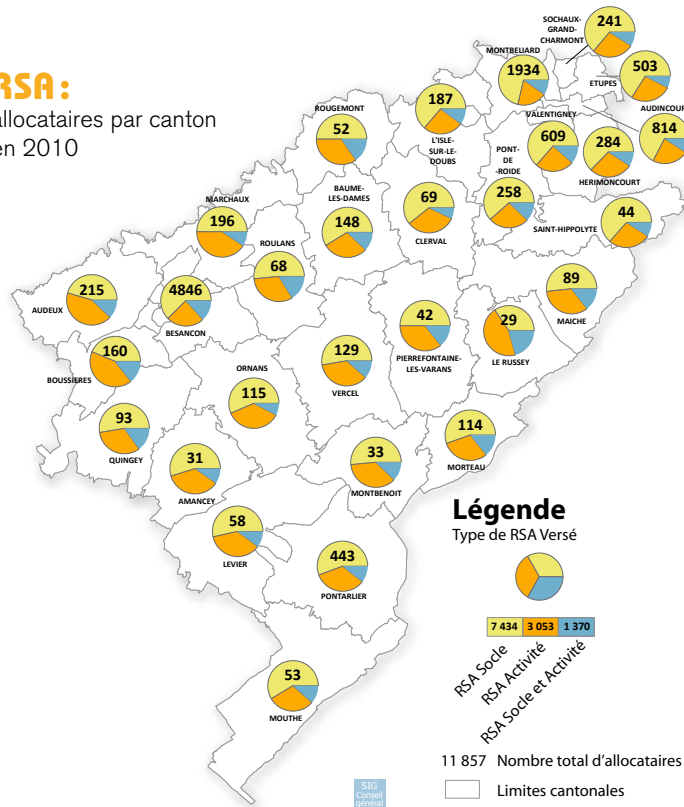


C'est durable !

L'insertion au cœur des services du Conseil général

Construction et restructuration des collèges, routes, mise en valeur du patrimoine bâti : autant de chantiers départementaux qui accueillent des personnes en insertion, sans oublier celles qui bénéficient de Contrats aidés au sein de la collectivité.

RSA : allocataires par canton en 2010



« Du point de vue de... »

Dans le cadre d'un groupe de travail monté par le Conseil général, réunissant plusieurs allocataires du RSA, Myriam LAMKHAMMET évoque sa participation à l'élaboration du livret « Le RSA ça sert à ça... », une plaquette d'information dédiée aux démarches, droits et devoirs des bénéficiaires de l'allocation.

« Tout le monde était satisfait de cette réunion, l'ambiance était très bien, on a pu donner notre avis. Surtout c'était important de pouvoir parler de notre vécu en tant que bénéficiaire, avec l'animatrice et les autres participants. » continue-t-elle. Quant au livret, il a été bien perçu dans sa conception. « Le point sur lequel on est tous tombés d'accord, c'est sa diffusion : la CAF bien sûr, les PMI, mais il faut aussi viser les maisons de quartiers, parce qu'il y a beaucoup de passage et les gens ne sont pas forcément informés de leurs droits. »

L'accès à l'information est selon elle essentiel, elle précise en effet que si elle avait eu une meilleure connaissance de ses droits, elle aurait pu prétendre plus tôt au RSA. « Cette plaquette sera vraiment utile et c'est une très bonne chose d'y avoir participé... Je suis partante pour d'autres réunions de ce type ! »

Des actions d'insertion menées sur plusieurs fronts > soutien aux structures d'insertion par l'activité économique, notamment les chantiers d'insertion > actions visant à lever les freins à l'emploi, engagées dans les domaines de l'illettrisme, de la santé, du logement, de l'insertion sociale, de l'accès à la culture > accompagnement spécifique des publics migrants > participation aux Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) dans le cadre de la Politique de la ville.

Un accompagnement social et budgétaire personnalisé. Depuis 2009, cette nouvelle compétence départementale s'adresse aux personnes majeures percevant des prestations sociales et dont la santé, ou la sécurité, est menacée par les difficultés qu'elles éprouvent à gérer leurs ressources. La mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP) permet d'accompagner les ménages concernés pour un accès progressif à l'autonomie sociale et budgétaire. Ce dispositif s'inscrit dans le panel de réponses déployées par le Conseil général visant à aider les personnes vulnérables.

Dépenses 2010
54,627 M€
10,4% du budget global



Enjeu 3

mémo 2010

136 places ouvertes en établissement pour **personnes âgées dépendantes** sur les secteurs de Besançon, Pontarlier et Montbéliard :

- > 108 en hébergement permanent
- > 8 en hébergement temporaire
- > 19 en accueil de jour
- > 1 en accueil de nuit

4 projets de construction / restructuration lancés sur les secteurs de Besançon, Quingey, Audincourt et Bart

15 personnes âgées accueillies en placement familial

105 bénéficiaires du **dispositif « Vie autonome »** soutenus au titre logement, matériels techniques, véhicule

4 Centres locaux d'information et de coordination (CLIC) présents sur les secteurs de Besançon, Pontarlier, Baume-les-Dames, Montbéliard, visant à informer, et orienter les personnes âgées et leurs familles



SOLIDARITÉ AVEC LES HOMMES

Garantir le respect de leur choix de vie aux personnes âgées

D'un côté des hébergements de qualité et en nombre suffisant pour satisfaire aux besoins, de l'autre une politique de maintien à domicile, et toujours la préoccupation d'une participation active des personnes à la vie sociale et démocratique. Quels que soient les choix de vie des personnes âgées, le Conseil général répond présent en garantissant une équité de traitement et de prise en charge.

Investir pour construire et moderniser des établissements d'hébergement pour personnes âgées. Grâce au programme d'aide à la pierre soutenu par d'importants efforts financiers depuis plusieurs années, le Doubs sera en capacité d'atteindre, à l'horizon 2012, les objectifs ambitieux de son schéma d'équipement. Des formes d'hébergement diversifiées existent d'ores et déjà (structures médicalisées ou non), adaptées aux projets des personnes et aux degrés de dépendance.

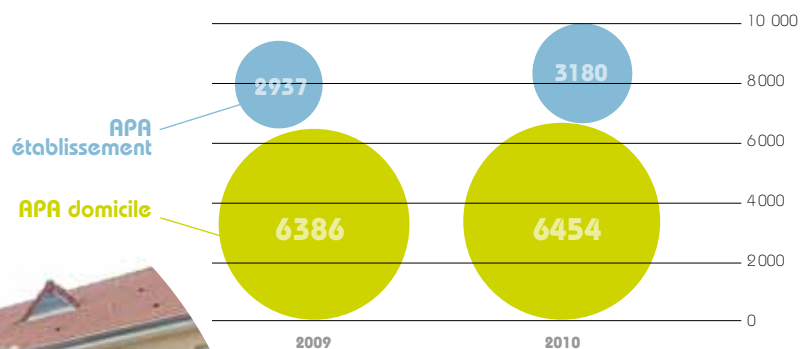
Être aux côtés des personnes en perte d'autonomie. Destinée aux personnes de plus de 60 ans en situation de dépendance, l'*Allocation personnalisée d'autonomie (APA)* à domicile prend en charge les dépenses figurant dans le plan d'aides défini avec la personne. Des aides peuvent être ainsi accordées pour les tâches quotidiennes (repas, ménage), tandis que le dispositif Vie autonome permet un aménagement du logement. Parce que le maintien à domicile réussit d'autant mieux que la famille et l'entourage proche jouent un rôle actif, des formes de soutien aux « aidants » sont proposées.

Placer la vie citoyenne au cœur des projets. Structures de proximité, les *Centres locaux d'information et de coordination (CLIC)* ont une fonction d'animation des territoires sur les questions gérontologiques, tant auprès des usagers que des acteurs. Quant au *Comité départemental des retraités et personnes âgées (CODERPA)*, instance d'échanges et d'expression, il porte la voix des usagers dans les débats initiés aux niveaux local et départemental.



bénéficiaires de l'APA :

évolution de leur nombre, à domicile et en établissement (2009/2010)



Si le nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile augmente légèrement, celui des bénéficiaires en établissement progresse de plus de 8%, du fait de la création de nouvelles places en hébergement.



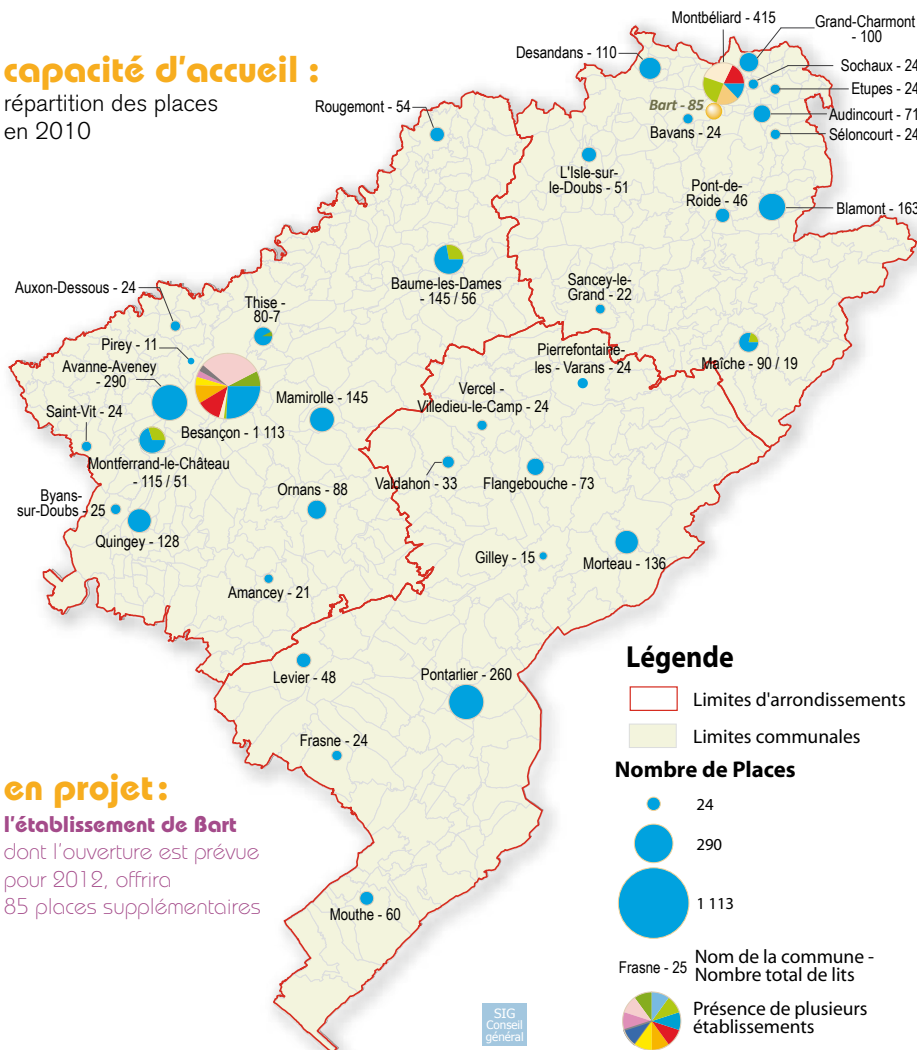


C'est durable !

Lutte contre l'isolement et maintien dans la vie citoyenne, équité d'accès à un hébergement en tout point du territoire, promotion de la bienveillance pour garantir l'intégrité, les droits et les libertés des personnes âgées... Autant de signes d'un engagement fort sur la voie du **développement durable, facteur de cohésion sociale.**

capacité d'accueil :

répartition des places en 2010



en projet :

l'établissement de Bart dont l'ouverture est prévue pour 2012, offrira 85 places supplémentaires

Dépenses 2010
71,405 M€
13,7% du budget global

« Du point de vue de... »

Bien vieillir dans le pays du Doubs central, c'est le programme d'actions qu'a entamé l'Espace séniors du Centre local d'information et de coordination (CLIC) de Baume-les-Dames.

« Ce programme expérimental est lauréat du concours national Atout Soleil. Il sera développé pendant trois ans avec des partenaires nationaux, régionaux et locaux. », fait remarquer Françoise Marin, responsable de coordination du CLIC.

« Nos actions s'articulent autour de trois axes : la mise en place d'ateliers qui favorisent les relations entre les générations (jardinage, menuiserie, cuisine, couture...); la création de réseaux de retraités pour encourager les solidarités de proximité et la transmission de savoir-faire; enfin la prévention de la santé à tous les âges de la vie. »

Extrait de Vu du Doubs n° 184, décembre 2010

DU NOUVEAU EN 2010

De **NOUVEAUX LOCAUX** pour le secteur établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de l'hôpital de Pontarlier : à 4 km de Pontarlier, l'**EHPAD DU LARMONT** a ouvert ses portes en juin 2010.

Il dispose d'une capacité totale de **252 PLACES** (29 places supplémentaires créées avec la construction du nouvel établissement).



29 places d'hébergement et d'accueil ouvertes sur les secteurs de Gilley, Maïche et Hérimoncourt, dont 28 places en faveur du handicap mental, et 1 place en faveur de l'autisme

1 052 personnes, adultes et enfants, bénéficient de la **prestation de compensation du handicap (PCH)**

588 bénéficiaires de l'**allocation compensatrice tierce personne (ACTP)**

28 personnes accueillies en placement familial

170 clubs sportifs « valides » et « handisports » **pouvant accueillir des sportifs handicapés** dans le Doubs

3 sportifs de haut niveau, handicapés, soutenus au titre des contrats de partenariat annuel

7 compétitions organisées par l'UNSS ayant accueilli **520 élèves en situation de handicap**, ainsi que tous les championnats de District (60 manifestations)

Prestations du Conseil général réalisées en **sous-traitance avec des structures employant des travailleurs handicapés** (ESAT et EA)

61 travailleurs handicapés au sein du Conseil général : la part de l'effectif global est en constante évolution depuis 2006 (de 0,64 % à 3,56 %)

SOLIDARITÉ AVEC LES HOMMES

Garantir à toute personne handicapée le choix de son projet de vie



Le thème du respect des projets de vie concentre les engagements en faveur du handicap, qui couvrent les prestations, l'accueil des personnes et les services d'accompagnement à domicile. Loin de se limiter au champ du social, l'action départementale insuffle la question du handicap dans les domaines des ressources humaines, du sport, de la culture et du patrimoine bâti.

Des projets de vie identifiés et accompagnés > par des aides adaptées, telle que la Prestation de compensation du handicap (PCH) en direction des adultes et des enfants > par le développement du soutien à domicile > par l'accès à des services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et des services d'accompagnement médico-social (SAMSAH), en priorité concernant les handicaps insuffisamment couverts (handicap moteur, traumatismes crâniens, handicap psychique...) > par une meilleure prise en charge des personnes handicapées vieillissantes.

Une attention particulière portée à l'intégration des travailleurs handicapés, qui s'exprime > dans le cadre de la procédure de recrutement mise en place par le Conseil général : est reçue en entretien toute personne bénéficiant de la reconnaissance en qualité de travailleur handicapé, ayant fait parvenir une demande d'emploi ou en réponse à un poste publié par la collectivité > au travers du groupe de travail constitué en 2010 pour le maintien dans l'emploi et la prise en compte des situations individuelles.

Une participation à la vie sociale, en particulier par le sport : un travail collaboratif est mené avec les acteurs locaux (comités, clubs sportifs de haut niveau, UNSS) afin de combiner l'accueil d'événementiel handisport de haut niveau, les actions de proximité, l'émergence des meilleurs athlètes et l'ouverture des relations entre personnes valides et personnes atteintes d'un handicap.



La Maison départementale des personnes handicapées

La MDPH du Doubs se situe au cœur du dispositif de prise en charge du handicap : elle coordonne les acteurs, informe et oriente les usagers, et constitue également un observatoire du handicap pour permettre d'ajuster l'offre d'accompagnement aux besoins repérés.

Créée en 2006, la structure est un groupement d'intérêt public présidé par le Président du Conseil général du Doubs.

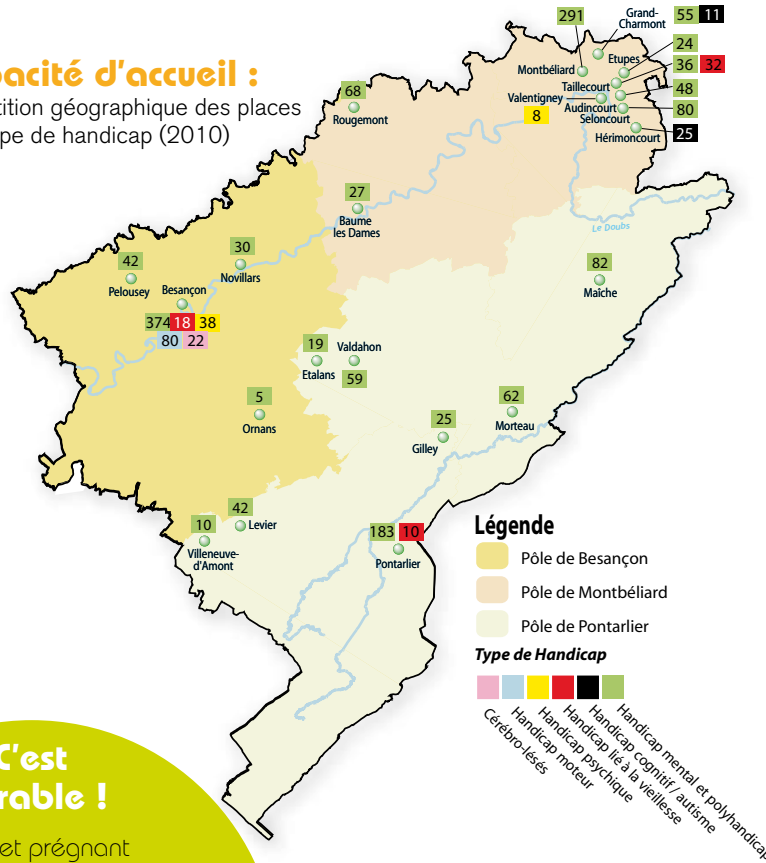
DU NOUVEAU EN 2010

Concrétisation du **PARTENARIAT AVEC L'UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE (UNSS)**, pour développer l'intégration des collégiens handicapés dans les compétitions sportives.

Mise à jour de l'**ANNUAIRE DES CLUBS SPORTIFS DU DOUBS ACCESSIBLES** aux sportifs handicapés, consultable sur www.doubs.fr

capacité d'accueil :

répartition géographique des places par type de handicap (2010)



Légende

- Pôle de Besançon
- Pôle de Montbéliard
- Pôle de Pontarlier

Type de Handicap

- Cérébro-lésés
- Handicap moteur
- Handicap psychique
- Handicap lié à la vieillesse
- Handicap cognitif / autisme
- Handicap mental et polyhandicap

C'est durable !

Un sujet prégnant en matière de handicap :

l'accessibilité des établissements départementaux recevant du public.

Des opérations de mise en conformité sont lancées en 2010 dans plusieurs bâtiments et se poursuivront en 2011.

Dépenses 2010

56,707 M€

10,9% du budget global



« Du point de vue de... »

Comment fonctionne la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) ?

« Notre commission se réunit quasiment chaque vendredi pour examiner tous les dossiers liés au handicap : orientation, allocations, aides de compensations formulées par une personne handicapée », nous informe Jean-Marie Bart, qui, en tant que vice-président du Conseil général en charge des Solidarités, préside la CDAPH.

« Pour nous permettre d'instruire les demandes, tous les éléments utiles ont été réunis par une équipe composée d'un médecin, d'un instructeur et d'un agent administratif de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), avec l'appui d'un spécialiste – selon les cas, psychiatre, pédiatre, référent scolaire... La CDAPH compte 33 membres titulaires (élus, représentants d'associations, de l'Education nationale, d'établissements d'accueil et d'administration), elle émet un avis qu'elle fait parvenir aux familles, traitant plus d'un millier de situations chaque année. »

Extrait de Vu du Doubs n° 183, novembre 2010

DU NOUVEAU EN 2010

Depuis février 2010, **LE FOYER DE VIE CHARLES PÉGUY À GILLEY** (géré par l'ADAPEI de Morteau) **ACCUEILLE 23 ADULTES** et dispose d'un accueil de jour de deux places.

Mise à disposition **DES AGENTS DU CONSEIL GÉNÉRAL RECONNUS TRAVAILLEURS HANDICAPÉS** de chèques emploi service universel pour faciliter l'accès aux services à la personne.

L'habitat au cœur de l'action départementale



mémo 2010

Logements publics et privés engagés et respectant les critères de performance énergétique et d'accessibilité handicap

101 logements sociaux neufs

125 logements sociaux rénovés

475 logements privés aidés (ANAH) dont 35 logements vacants remis sur le marché et 38 logements indignes traités

7 opérations de requalification urbaine portées par les bailleurs sur les quartiers sensibles des agglomérations

197 primes à l'amélioration de l'habitat

88 logements conventionnés (32 privés et 56 communaux)

43 aides à l'accession à la propriété

Habiter, c'est tout autant vivre dans un logement que s'insérer dans un espace plus vaste de vie sociale où s'entrecroisent des personnes, des services, des réseaux et des infrastructures.

Les questions liées à l'habitat traversent nombre d'enjeux portés par la collectivité et doivent répondre à :

- **des publics aux besoins diversifiés** : personnes confrontées à des difficultés sociales ou professionnelles, personnes âgées, personnes handicapées, gens du voyage, jeunes adultes, ...
- **des sujets complexes** : parcours résidentiels, maîtrise du foncier et de l'étalement urbain, garantie de niveaux de services satisfaisants et de desserte par les réseaux de transport, respect des exigences du développement durable, lutte contre l'habitat indigne, adéquation des programmes de logement public et de logement privé avec les besoins des populations, maintien au domicile des personnes âgées, ...

Le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD)

Ce dispositif co-piloté par l'État et le Conseil général s'adresse aux ménages en situation de fragilité.

> Favoriser l'accès et le maintien dans le logement

- 4 599 aides individuelles du Fonds solidarité logement au 30/11/2010
- 11 conventions pour l'accompagnement social lié au logement d'environ 650 ménages

> Attribuer une aide aux accédants à la propriété

- 78 aides du FAAD
- 420 ménages accompagnés



L'observatoire départemental de l'habitat

Animé par l'Agence départementale pour l'information et le logement (ADIL) et le Conseil général, c'est un outil essentiel pour disposer d'une bonne vision des besoins et du marché du logement.

L'accession à la propriété : du Pass-foncier au prêt à taux zéro

S'engageant dans l'aide aux ménages **primo-accédants**, le Conseil général a signé en 2009 un partenariat avec l'Union d'économie sociale pour le logement (UESL) et le Comité interprofessionnel du logement Franche-Comté, devenu depuis Logilia.

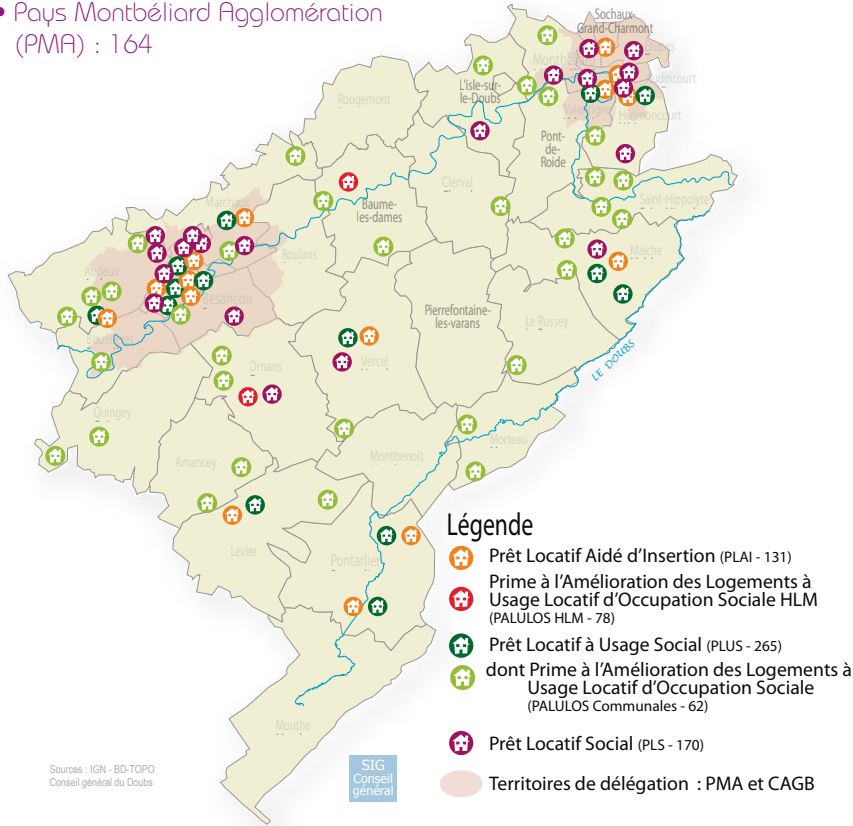
Le pass-foncier, c'est un dispositif de portage foncier avec un bail à construction qui **permet de payer de manière différée un terrain et un logement**. Il concerne les maisons individuelles et les logements collectifs.

Dépenses 2010
15,520 M€
3% du budget global

programmation des logements publics 2010:

Une prévision d'engagement totale de 706 logements, équitablement répartis sur le territoire départemental.

- Conseil général : 237
- Communauté d'agglomération du Grand Besançon (CAGB) : 199, plus 59 agréments de type PLS
- Pays Montbéliard Agglomération (PMA) : 164



Les partenaires du Conseil général en matière d'habitat

Agence nationale de l'habitat (ANAH)

Habitat et Développement local (HDL)

Habitat 25

Bailleurs sociaux

Agence foncière du Doubs (AFD)

Etablissement public foncier (EPF)

Caisse d'allocations familiales (CAF)

Les Agences d'urbanisme de l'agglomération de Besançon (AUDAB) et du Pays de Montbéliard (ADUPM)

Les délégataires des aides à la pierre : Grand Besançon, Pays Montbéliard Agglomération

La convergence de problématiques et de situations appelle à développer **une approche intégrée et transversale, en impliquant les partenaires institutionnels, les acteurs socio-économiques et bien sûr les habitants.**

À cet effet, **le prochain Plan départemental de l'habitat (PDH) en cours d'élaboration s'imposera comme une scène d'échanges autour des enjeux de l'habitat de demain.** À vocation plurielle, le PDH, véritable document de planification, regroupera les données et les dispositifs départementaux existants – et à développer – sur ces sujets : attribution des aides à la pierre (délégation de compétence prise par le Conseil général depuis 2006 pour une durée de 6 ans) ; le Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD) avec, comme outils financiers, le Fonds de solidarité pour le logement (FSL) et le Fonds d'aide aux accédants à la propriété en difficulté (FAAD) ; le Dispositif vie autonome (DVA) destiné à améliorer le logement des propriétaires occupants de plus de 65 ans.

Plus largement, le PDH impulsera **des réflexions globales autour des enjeux de solidarités sociales, d'aménagement du territoire, de mobilité, de préservation des espaces agricoles et de gestion économe de l'espace.**

En 2010, le Pass-foncier a permis d'accompagner **68 familles** dans l'accession à la propriété, **pour une mobilisation financière totale de 78 500 €.**

Le Pass-foncier a pris fin en décembre 2010. Comme tous les dispositifs de même nature, il est désormais remplacé par le nouveau prêt à taux zéro de l'Etat, un prêt universel pour les primo-accédants, sans condition de ressources.



Élaboration d'une **Charte départementale de gestion économe** de l'espace et mise en place d'un observatoire de la consommation de l'espace

Étude préalable à une opération d'aménagement foncier conduite sur la commune des Terres-de-Chaux

47 agriculteurs aidés au titre du Plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE), pour des activités agricoles plus respectueuses de l'environnement

Soutien à 12 jeunes agriculteurs en faveur de leur installation en zone basse du département

17 dossiers de diversification agricole aidés, dont 9 pour des activités agritouristiques (hébergements touristiques, ferme équestre, ferme auberge...)

Environ 13 500 dossiers suivis par le Laboratoire vétérinaire départemental (LVD)

13 projets collectifs (ASA) et communaux **de dessertes forestières** soutenus, représentant 55 km de réseaux aménagés

Du nouveau en 2010

Des **procédures d'aménagement foncier, plus souples et plus rapides** à expérimenter dans le Doubs : Échanges et cessions des immeubles ruraux (ECIR) et Échanges et cessions des immeubles forestiers (ECIF).

Signature de la **Charte de l'agriculture périurbaine de l'agglomération bisontine** en octobre entre les acteurs institutionnels et les partenaires agricoles du territoire. Elle doit accompagner l'agriculture de proximité : soutien à l'installation, aux projets de diversification, à la mise en place de circuits courts, ...

SOLIDARITÉ AVEC LES TERRITOIRES

Dynamiser l'économie au service de l'emploi



Foncier, économie agricole et forestière

Les unes ne vont pas sans les autres : dans un département à forte composante rurale, les questions foncières, agricoles et forestières croisent des enjeux similaires d'aménagement et de développement du territoire. Multi-facettes, l'action départementale ne s'y trompe pas.

Vers un aménagement foncier considérant les différentes questions posées sur un territoire > pression urbaine, maintien des paysages et préservation de la biodiversité, prévention des risques naturels, aménagements communaux,.... > quatre modes d'aménagement foncier existants, dont la réglementation de boisements : appliquée à l'échelle communale, elle sera conduite par le Conseil général selon les objectifs de la délibération de cadrage adoptée en novembre 2010.

Vers une agriculture durable et raisonnée > aider à la construction des filières (lait, viande,...) pour rendre le monde agricole acteur sur toute la chaîne, de la production à la vente, en s'appuyant sur le mouvement coopératif > améliorer la gestion des effluents d'élevage pour en limiter l'impact environnemental, mieux intégrer les bâtiments agricoles dans le paysage > rendre les zones de plaine plus attractives et aider les jeunes agriculteurs à s'y installer > encourager la diversification des activités agricoles > aider à la réalisation de conseils et d'audits au sein des exploitations agricoles > assurer une veille sanitaire rapprochée pour éviter toute atteinte à la santé publique et à l'environnement, à la faveur des missions du laboratoire vétérinaire départemental > soutenir le fonctionnement d'organismes professionnels et l'organisation de manifestations agricoles.

Vers une forêt plus compétitive. Face à la concurrence européenne, l'économie forestière du Doubs doit se positionner plus fermement > en regroupant les petites parcelles forestières et en aménageant des dessertes pour faciliter la mobilisation de la ressource bois > en créant de la valeur-ajoutée au sein de la filière bois : structuration de la filière de l'amont à l'aval, promotion du bois matériau, développement des circuits courts, aide aux scieries sur des marchés porteurs, orientation sur le bois énergie.

Le saviez-vous ?

● 43 % de la surface du département du Doubs est couverte de bois et de forêt (moyenne nationale : 28 %), dont une bonne part de forêts publiques.

● Une spécialisation dans l'élevage laitier (82 %) avec une production phare de qualité : l'AOC Comté.

● En agriculture, le Doubs compte le meilleur taux de renouvellement des générations de France : en zone AOC, à chaque départ d'un agriculteur correspond une installation.

solidarité avec le Burkina Faso :

Le Conseil général poursuit son **engagement en faveur de la filière lait dans la région de Ouagadougou** avec l'appui de la Chambre d'agriculture du Doubs. Objectif : améliorer le revenu des éleveurs et viser l'autosuffisance alimentaire des populations.



C'est durable !

Maîtriser le développement urbain, optimiser l'organisation des espaces et maintenir l'activité agricole,

tels sont les enjeux de Charte pour une gestion économe de l'espace co-pilotée par l'État et le Conseil général.

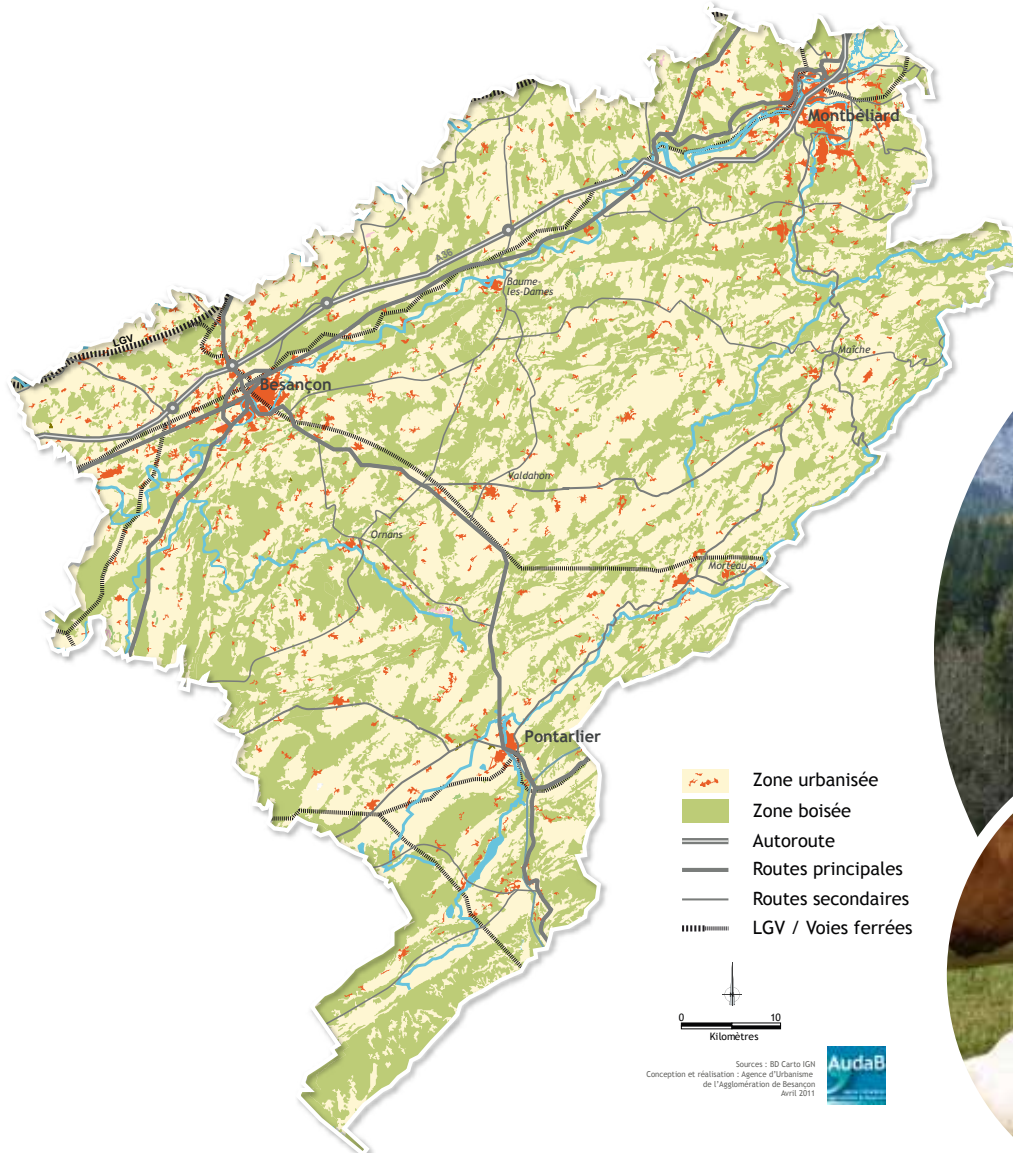
De nouveaux critères de soutien aux projets d'aménagement foncier agricole et forestier ont été définis en 2010 : intercommunalité, prise en compte des enjeux environnementaux, patrimoniaux et paysagers des territoires.



évolution du territoire départemental

Le département s'urbanise, l'habitat, les infrastructures de transport et les activités se développent sur tout le territoire.

On constate une artificialisation de plus en plus rapide des espaces agricoles et naturels, s'accompagnant d'une banalisation progressive des paysages.



« Du point de vue de... »

Installée à Besançon depuis un an, Nathalie Vaucher réalise un rêve en créant son activité maraîchère au cœur d'une zone urbaine.

« Légumes de saison, production bio, vente directe au consommateur : mon projet entre dans le cadre du programme SAUGE*. La Chambre d'agriculture, l'AFIP1, les collectivités dont le Conseil général m'ont permis d'accéder aux informations, conseils et prêts bonifiés qu'il m'était possible d'obtenir. En un an et demi de démarches, mon principal problème aura été de trouver du terrain. C'est par des connaissances que j'ai pu louer trois parcelles : une aux Montboucons pour la vente, deux aux Torcols pour la production », explique la nouvelle maraîchère.

* SAUGE : programme européen expérimental lancé en 2005 pour la mise en place d'actions concertées en matière de solidarités agricoles et urbaines.

Extrait Vu du Doubs n°185
janvier-février 2011



Enjeu 5

SOLIDARITÉ AVEC LES TERRITOIRES

Dynamiser l'économie au service de l'emploi



mémo 2010

144 prêts d'honneurs accordés aux créateurs d'entreprises

46 entreprises aidées : 20 au titre de l'investissement matériel, 13 pour des aides au conseil, 6 pour le recrutement de cadres et 7 au titre de l'aide à l'immobilier

12 entreprises en difficulté accompagnées

Conventions-cadre de partenariat signées avec les chambres consulaires départementales pour les années 2010-2012

Actions collectives menées par les filières : forêt-bois, agroalimentaire, automobile et microtechniques

Lancement du projet de **Centre d'essais et de modélisation de la boucle de l'air** porté par la SEM Futura à Montbéliard

Développement économique, industriel et tertiaire

Porte d'entrée de l'action économique du Conseil général, le soutien à l'emploi guide les stratégies en faveur des entreprises et des filières structurantes, au travers d'un appui à l'innovation et à l'organisation spatiale de l'activité économique, mais aussi de dispositifs d'aides aux entreprises. Un déploiement d'outils d'autant plus indispensable que le tissu industriel du Doubs, en particulier dans sa partie nord, est fragilisé par un contexte économique difficile.

Accompagnement des acteurs économiques. 2010 est marqué par un engagement renforcé du Conseil général, qui se traduit par > une évolution des aides directes aux entreprises vers une logique d'avances remboursables > un suivi plus serré des entreprises en difficulté, en partenariat avec Développement 25 > un soutien privilégié aux secteurs de proximité.

Approche territoriale du développement économique > au travers des syndicats mixtes dont le Conseil général est membre > sur la base d'un état des lieux des zones d'activités économiques conduit en 2010 > par l'émergence d'une offre locative, à la faveur d'un dispositif de portage immobilier à vocation départementale > en aidant les investissements réalisés par les entreprises, les communes et intercommunalités.

Consolidation des filières d'excellence et promotion de l'innovation, auprès des secteurs qui spécifient et structurent l'économie régionale, automobile, microtechniques, agroalimentaire, forêt-bois, plasturgie > participation aux projets de recherche et de développement, aux colloques et manifestations économiques.



Le saviez-vous ?

● L'économie du Doubs est marquée par une spécialisation industrielle : 34 % des emplois (moyenne nationale : 25 %). La filière automobile prédomine sur le bassin de Montbéliard.

Dépenses 2010

7,909 M€

1,5% du budget global



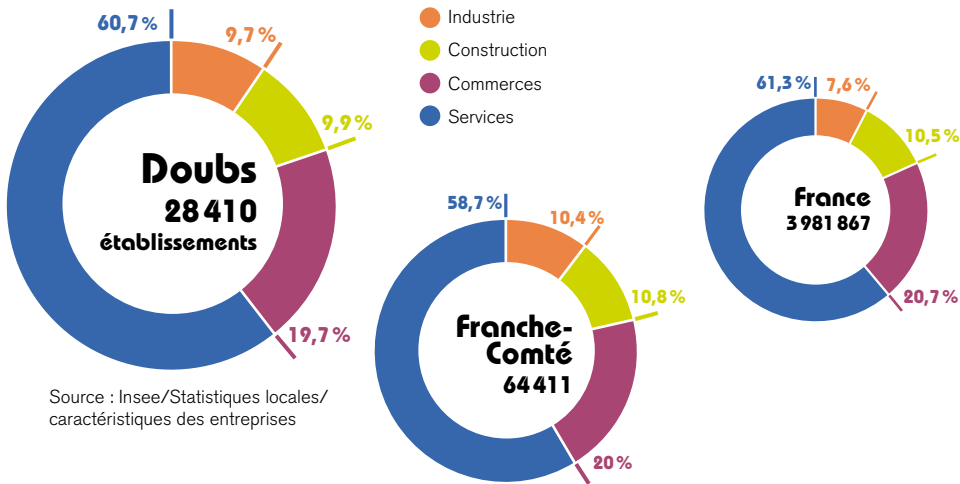
« Du point de vue de... »

Reprenant les rênes de l'entreprise paternelle Presse Etude (Pouilley-les-Vignes) en 2005, Jean-Luc CHABOD a fait évoluer l'activité pour la placer à la pointe du progrès : études et réalisation de machines spéciales automatiques et d'outils de presse, usinage à commande numérique. « Les microtechniques ont de l'avenir. Dans le domaine de l'automobile ou de la domotique par exemple, on va toujours vers du plus petit, plus précis, plus intelligent. » souligne le directeur général.

La société adhère depuis longtemps au pôle de compétitivité Microtechniques. « Cela nous permet de nous situer dans le paysage industriel régional et d'avoir une vue globale des marchés. Il faut dire que les entreprises françaises, souvent de petite taille, ont du mal à capter les gros marchés. » Malgré la concurrence, Presse Étude est bien positionnée à l'international et connaît une phase importante de développement. « On profite de la reprise générale de l'économie, on a embauché récemment et on va continuer à le faire, mais il faut rester vigilant dans les années à venir ». En lien avec une société étrangère, l'entreprise doit prochainement monter un atelier d'usinage, un projet qui bénéficie de soutiens publics.

établissements économiques :

répartition de leur nombre selon les secteurs au 1^{er} janvier 2008



Source : Insee/Statistiques locales/ caractéristiques des entreprises



Des pôles de compétitivité structurants pour l'économie

Aux côtés de l'État, de la Région et des communautés d'agglomération, le Conseil général soutient pleinement les projets et le fonctionnement de deux pôles de compétitivité.

- Microtechniques : pôle régional centré sur les marchés porteurs des télécommunications, horlogerie, biomédical,... qui propose des solutions micro et nano technologiques.
- Véhicule du futur : pôle bi-régional (Franche-Comté/Alsace) axé sur l'émergence de projets innovants en matière de mobilité urbaine et périurbaine (véhicules et technologies).

Enjeu 5

SOLIDARITÉ AVEC LES TERRITOIRES

Dynamiser l'économie au service de l'emploi



mémo 2010

Adoption du **Schéma départemental de développement touristique 2010-2014**

Soutien à 16 projets d'hébergements (hôtellerie, hôtellerie de plein air, gîtes de groupe, chambres d'hôtes et meublés)

Soutien des **projets structurants** : aménagement du site du Gounefay, complexe touristique de Baume-les-Dames

Soutien à **7 projets d'équipements touristiques** (aires de camping-car, musées, engins de damage)

Accompagnement technique (assistance à maîtrise d'ouvrage) et **financier** (études) des projets de territoire, partenariat étroit avec les acteurs locaux pour le développement des territoires et sites remarquables du département : source du Doubs, source du Lison, contrats de station du Mont d'Or et des 2 Lacs, du Pays d'Ormans, Pays du Lomont (éoliennes), signalétiques du Pays de Rougemont, ...

DU NOUVEAU EN 2010

Refonte du **SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE** pour couvrir la période 2010-2014. Sur la base d'un diagnostic approfondi, il propose un panel d'actions définies à partir de 5 objectifs stratégiques :

- > gouvernance de la filière
- > qualité des prestations
- > structuration du territoire
- > attractivité de l'offre
- > identité du département

LA STATION DE MÉTABIEF S'ORGANISE POUR FAIRE PEAU NEUVE, en accord avec les orientations du contrat de station sur le secteur Métabief/Mont d'Or et 2 lacs : assurer une « garantie neige » en hiver, requalifier le domaine skiable et développer les activités « hors neige ».

Tourisme

Au travers de l'action reconnue du Comité départemental du tourisme, le développement touristique se décline de manière très concrète en direction d'un public familial, à la recherche d'activités de pleine nature en toutes saisons. À cet effet, le Conseil général joue un rôle de plus en plus prégnant dans la coordination des acteurs et le déploiement de stratégies pour structurer une véritable économie du tourisme et faire du Doubs une destination reconnue.

Pour la montée en puissance d'une « culture touristique locale » > structurer les partenariats avec les offices de tourisme et les syndicats d'initiative > développer des outils permettant de renforcer les compétences en matière d'accueil > instaurer des passerelles entre les thématiques et les projets locaux.

Pour une « montée en gamme » des prestations et des offres > inciter à une meilleure répartition de l'hébergement touristique sur l'ensemble du territoire > renforcer les critères d'éligibilité des dispositifs d'aides proposés par le Conseil général > mettre en place des démarches Qualité.

Pour mettre en lumière les spécificités du Doubs et promouvoir son identité > imaginer des produits touristiques communs aux grands sites départementaux (liens entre la Saline royale et le Pays Courbet, par exemple) > s'engager sur la voie des filières thématiques (cyclotourisme, camping-car, moto, tourisme et handicap, pêche) > capitaliser autour de l'image « Montagnes du Jura » en zone de moyenne montagne (produits touristiques, offre d'itinérance et routes thématiques).

Les chiffres clés du tourisme dans le Doubs

- 1 000 000 de nuitées hôtelières
- Clientèle étrangère : 13,4 % en provenance de l'Allemagne (27 %), la Suisse (15 %), la Belgique et le Luxembourg (14 %), la Grande-Bretagne (10 %) et les Pays-Bas (8 %).
- 50 % des nuitées de Franche-Comté sont réalisées dans le Doubs
- Taux d'occupation moyen des hébergements touristiques : 51,5 %

un acteur central : le Comité départemental du tourisme (CDT).

Désormais clairement identifié dans le paysage local, le **CDT créé en 2006 fédère les acteurs et leurs projets**. Il assure le lien avec les territoires en mettant en œuvre la politique touristique départementale, commercialise des offres touristiques et promeut le département au-delà des frontières régionales.



projets touristiques:

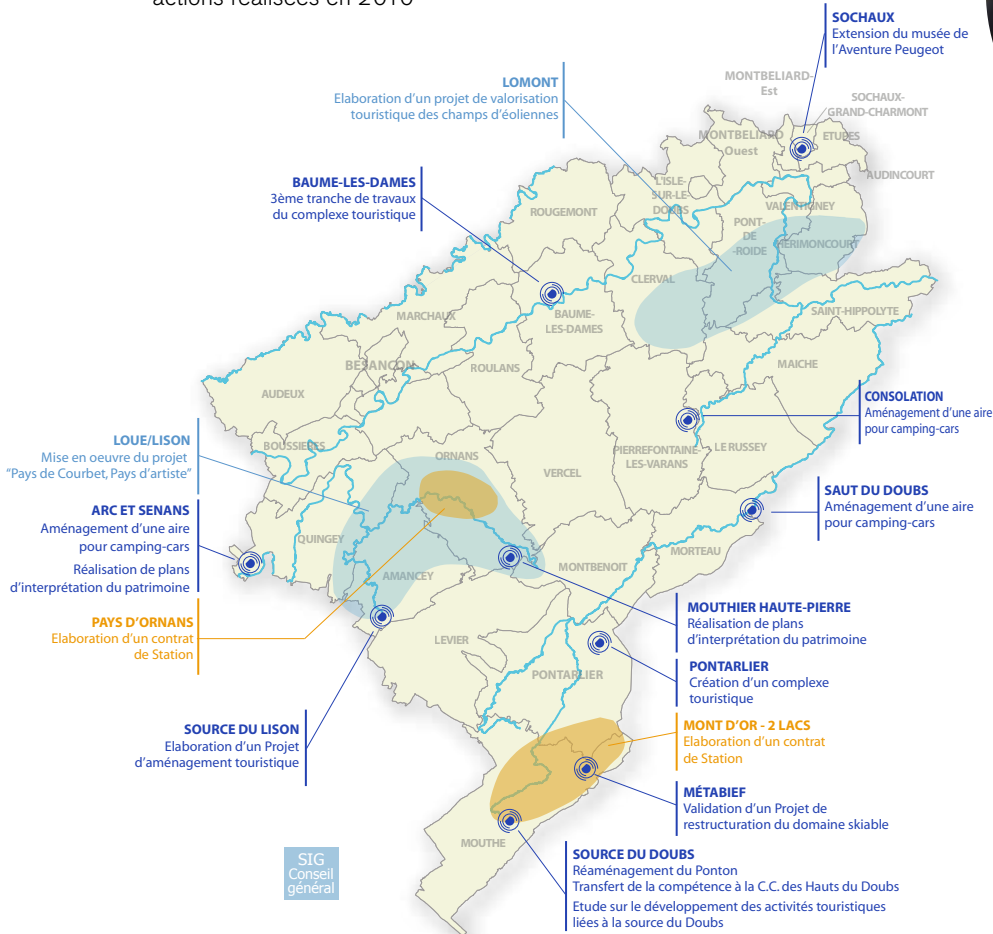
actions réalisées en 2010



« Du point de vue de... »

Jean-Michel COLLART, nouveau directeur du musée de l'Aventure Peugeot, nous parle de l'agrandissement des locaux en 2010, financé en partie par le Conseil général : ce sont désormais 1500 m² supplémentaires dédiés à la présentation de nouveaux véhicules et une salle de réception avec vue plongeante sur les espaces d'exposition. Des aménagements adaptés à tous, qui devraient prochainement bénéficier du label « tourisme et handicap ».

« L'année 2010 a été marquée par deux temps forts, l'inauguration des nouveaux espaces en juin et la grande manifestation liée aux 200 ans de l'industrie Peugeot », précise le directeur, en poste depuis novembre dernier. « En parallèle, on a développé l'approche didactique, par des audioguides, des visites guidées et un système de flashcodes, en phase test sur quelques véhicules. » Le défi pour les années à venir : faire revenir les visiteurs locaux. « Notre musée n'est pas figé dans le passé, on l'enrichit régulièrement de nouveaux modèles, comme les concepts cars. On va aussi mettre en place des opérations ponctuelles, manifestations et expositions temporaires qui rythmeront l'année », conclut Jean-Michel Collart.



5 destinations pour décliner un tourisme « 4 saisons »

- > Grand Besançon – Loue – Lison
- > Doubs central
- > Pays de Montbéliard
- > Pays horloger
- > Haut-Doubs



Dépenses 2010
3,571 M€
0,7% du budget global



3 727 km : c'est la longueur totale du réseau routier départemental

11 unités de fabrication de saumure réparties sur l'ensemble du territoire pour une capacité de production autonome des produits de salage

Régénération des chaussées : un programme ambitieux de 20 M€ pour 320 opérations en 18 mois. 229 opérations réalisées en 2010

Grandes opérations d'aménagement :

> RD 75 : réalisation des derniers travaux

> Aménagement de traversée de villages via le programme ATSR : Clerval, lancement des travaux de Saint-Vit

> Achèvement de la RD 461 - Loray-Orchamps-Vennes

34 opérations partenariales de sécurité en agglomération menées avec les communes pour aménager les traversées de village

31 000 connections au site www.inforoute25.fr

Prix des Trophées du vélo 2010 au titre du vélo et de l'insertion, récompensant le Conseil général pour le dispositif de vélogardes mis en place sur la véloroute

6 040 km d'itinéraires de promenade et de randonnée pédestre et VTT dans le Doubs

SOLIDARITÉ AVEC LES TERRITOIRES

Aménager, développer le territoire & Accompagner les projets locaux



Infrastructures routières et modes doux

Qualité et optimisation des services, maintenance et sécurisation du réseau, respect de l'environnement, interconnexion avec les réseaux de proximité et européens, itinéraires doux : telle est en quelques mots la ligne directrice de l'action départementale sur la question des infrastructures.

Maintenance et exploitation durable du réseau routier > généralisation du fauchage raisonné de façon à mieux protéger la flore et la faune des abords routiers > limitation des quantités de sel utilisé en viabilité hivernale pour un service rendu équivalent > lancement d'un plan de régénération des chaussées à la sortie de l'hiver, comprenant 20% de techniques alternatives.

Des infrastructures adaptées aux besoins des habitants > poursuite des travaux de modernisation et de sécurisation du réseau > en préparation avec les élus locaux : les programmations routières territorialisées visant à optimiser les travaux sur le réseau de desserte. Des enveloppes financières couvriront l'ensemble des opérations routières sur des territoires regroupant plusieurs cantons.

Les modes doux à l'honneur. Alors que les aménagements de l'Eurovéloroute s'achèvent dans sa partie doubienne, le projet de voie verte autour du lac Saint Point a été soumis à enquête publique à l'automne 2010. En parallèle, le Conseil général participe activement à l'aménagement, l'entretien et la valorisation des sentiers de randonnée pédestre et VTT.

DU NOUVEAU EN 2010

www.inforoute25.fr livre, depuis cet hiver et en temps réel, des informations sur les conditions de circulation dans le Doubs.

TRANSFERT DU PARC DE L'EX DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT AU CONSEIL GÉNÉRAL : 48 agents de l'État ont intégré les équipes du Département au 1^{er} janvier.

LUTTE CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES en bordure de route, notamment la Renouée du Japon.

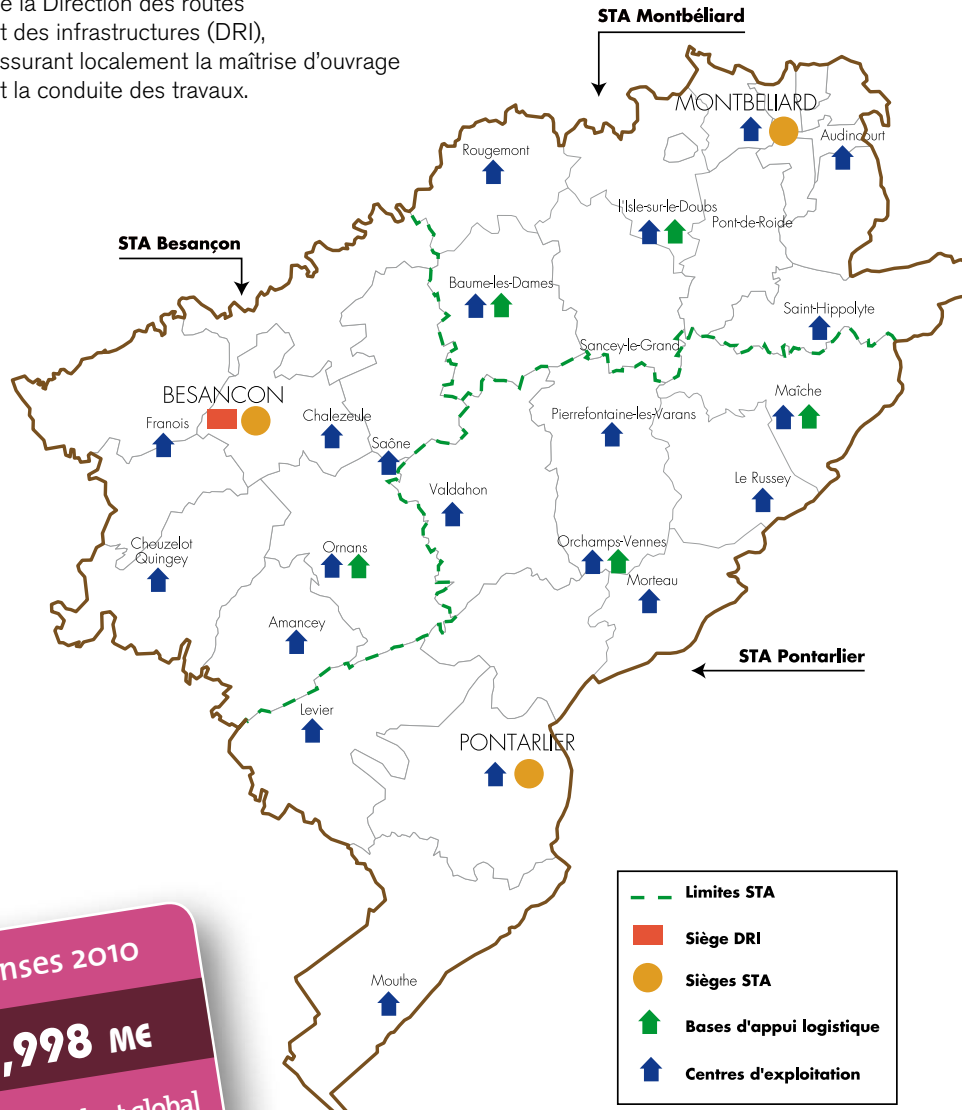
C'est durable !

Pour la première fois, la **bouillie de sel**, mélange de sel en grains et de saumure, a été systématiquement répandue sur les routes départementales au cours de l'hiver 2009/2010. Alliant exigence environnementale et efficacité, c'est un produit moins consommateur en sel, à l'action plus rapide et plus prolongée dans le temps.



services territoriaux d'aménagement (STA):

ils constituent les relais de proximité de la Direction des routes et des infrastructures (DRI), assurant localement la maîtrise d'ouvrage et la conduite des travaux.



Dépenses 2010
40,998 M€
 7,8% du budget global



Lignes A et B de transports de voyageurs Mobidoubs

- 119 713 voyageurs sur la ligne A
- 7 244 voyageurs sur la ligne B
- Fréquentation en hausse de 27 % entre septembre-décembre 2009 et septembre-décembre 2010

Création de 2 comités de lignes

(A et B), véritables lieux de concertation entre les élus, les exploitants, les représentants des usagers

545 circuits de transport scolaire, dont 37 au profit des élèves internes et 65 circuits de transport individualisé

26 669 titres de transport délivrés au 1^{er} octobre 2010 (année scolaire 2010-2011) : 8 935 enfants en maternelle et primaire, 9 734 collégiens, 800 lycéens

Fréquentation du réseau en augmentation de 3 % par rapport à 2006-2007

Renouvellement des marchés sur les secteurs de Montbéliard / Rougemont / Baume-les-Dames / L'Isle-sur-le-Doubs / Pont-de-Roide / Belfort

Refonte du réseau de transport des élèves internes

DU NOUVEAU EN 2010

Signature de la convention de **FINANCEMENT DES ÉTUDES DE PROJET ET ACQUISITIONS FONCIÈRES DE LA 2^E TRANCHE DE LA BRANCHE EST de la LGV Rhin-Rhône**

Le **RENOUVELLEMENT DES MARCHÉS DU TRANSPORT SCOLAIRE** sur les secteurs de Besançon, Montbéliard et Pontarlier est achevé depuis septembre 2010. L'occasion a été ainsi donnée de réorganiser les circuits, mais aussi d'intégrer des critères d'amélioration du service et de performance environnementale (objectif de réduire de 20 % le poids carbone par rapport à 2008)

SOLIDARITÉ AVEC LES TERRITOIRES



Les transports collectifs

Les enjeux de mobilité, entendue dans le sens d'équitable et de durable, irriguent les politiques départementales en faveur du transport de voyageurs et de scolaires. Les préoccupations s'attachent tout autant à tisser un réseau serré avec les territoires voisins, à faire en sorte que tout habitant puisse se déplacer en tout point du département, à accompagner l'essor des modes alternatifs à la voiture individuelle.

Le chantier Rhin-Rhône sur les rails. Le Conseil général participe à hauteur de 39 M€ à la branche Est de la ligne LGV qui sera mise en service le 11 décembre 2011 de Mulhouse à Dijon.

Depuis septembre 2009, les transports départementaux de voyageurs

s'organisent autour des 3 lignes Mobidoubs reliant Besançon et Pontarlier, Pontarlier et Montbéliard. Connaissant une fréquentation croissante, elles s'articulent avec les réseaux urbains et les trains régionaux, permettant également des correspondances en direction de Neuchâtel. La rubrique « transport Mobidoubs » du site du Conseil général www.doubs.fr a connu des améliorations sensibles en 2010 et reste en constante évolution. Elle délivre des informations en temps réel sur les conditions de fonctionnement des lignes en période perturbée (neige, grève...)



Le saviez-vous ?

● De nouveaux services se développent en milieu rural : le transport à la demande dans les zones non desservies par des lignes de voyageurs et pour des trajets de proximité. Des initiatives portées par les structures intercommunales et soutenues par le Conseil général

● 14 services de transport à la demande initiés sur les secteurs des Communautés de communes des Trois cantons, de la vallée du Rupt, de Pierrefontaine-Vercel, Premiers Sapins,...

les lignes départementales de voyageurs



Cartographie : Conseil général du Doubs - Direction de l'indication, du patrimoine et des transports A. HUMBERT, Février 2011

« Du point de vue de... »



À Houtaud, à proximité de Pontarlier, un projet de requalification de la traversée urbaine a été initié en 2010 (seconde phase des travaux en 2011).

Gérard Rognon, maire de la commune, nous dresse le contexte. « Sur la RD 72, la commune subit un trafic lourd d'environ 13 000 véhicules par jour. Cela pose des problèmes importants de sécurité pour les piétons, les sorties d'écoles, l'engagement des voitures sur la voie ».

Plutôt qu'une lourde opération de déviation, le Conseil général a privilégié la sécurisation de la traversée du bourg dans un souci de qualité de vie, quitte à pénaliser le transit. La première phase de travaux a d'ores et déjà permis de réduire la vitesse. « On constate aussi une meilleure lisibilité du centre par les aménagements et le mobilier urbain, l'aspect visuel est vraiment amélioré » souligne le maire de la commune.

« Ça n'a pas été facile de faire accepter ce projet au départ, notamment par les commerçants. » précise-t-il néanmoins « On a organisé plusieurs rencontres dès l'amont, on a régulièrement fait le point dans notre bulletin mensuel, et finalement les choses se sont très bien passées, tout juste si les gens n'ont pas applaudi à la fin des travaux ! ».

De la maternelle au lycée, un transport scolaire accessible à tous. Le Conseil général du Doubs compte parmi les Départements qui ont opté pour un transport scolaire entièrement gratuit pour les familles sur la base, essentiellement, d'un aller-retour par jour. Cette prise en charge s'effectue au moyen du réseau du transport scolaire ordinaire ou du réseau de transport individualisé. Ce dernier dessert plus spécifiquement les établissements d'enseignement spécialisé ou adapté. En l'absence de prise en charge totale ou partielle, des aides sont versées aux familles.

Dépenses 2010
28,661 M€
 5,5% du budget global





mémo 2010

T.I.C.

80 communes engagées dans le dispositif,
67 communes desservies

Services de secours (SDIS)

- Travaux finalisés en 2010 : Centre d'intervention et de secours (CIS) Saint-Vit, Le Russey, Marais de Saône, Charquemont
- Travaux en cours : Besançon (caserne Brûlard, caserne Est bisontin, centre logistique), CIS Les Fourgs, Avoudrey
- Phase d'étude : CIS Audincourt-Valentigney, Étupes

Programmation des collèges

- Livraison des collèges de Saint-Vit, Valdahon et Mandeure
- Démarrage des travaux des collèges « Stendhal » à Besançon, de Rougemont et du Russey
- Lancement des études de restructuration du collège « Proudhon » à Besançon et de construction d'un nouveau collège dans le quartier de la Petite Hollande à Montbéliard

Projets territoriaux soutenus

- 40 équipements socioculturels dans les communes de - 10 000 habitants
- 14 opérations en faveur des services à la personne
- 3 dossiers de requalification des espaces urbains dans les quartiers sensibles
- 1 opération touchant à l'attractivité économique
- 12 aides à l'aménagement de bourgs
- 97 opérations de soutien aux bâtiments communaux (mairies et écoles)

Équipements, collèges et services sur les territoires

Un haut niveau de services permet sans conteste d'accroître la capacité des territoires du Doubs à attirer et retenir les habitants et les entrepreneurs. Dans les espaces ruraux, une dynamique de projets et un taux d'équipements satisfaisant restent garants de la vitalité des bourgs et des villages.

Pour une couverture territoriale en moyen et haut débit. L'attractivité des communes et des zones d'activités économiques passe nécessairement par l'accès aux technologies de l'information. À cet effet, la stratégie départementale s'organise en deux phases, la première étant bien enclenchée > phase 1 : desserte en moyen débit (via des technologies alternatives) de 80 communes exclues totalement ou partiellement de l'ADSL > phase 2 : desserte en très haut débit des 17 zones d'activités économiques d'intérêt départemental conjointement à la montée en débit des territoires.

Pour un service de secours de proximité. Permettre un accès équitable aux secours demande d'accompagner le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) dans ses missions > poursuivre l'intégration des 11 centres d'intervention communaux > programmer et lancer les travaux de réhabilitation et de construction des centres de secours > inciter les agents du Conseil général à s'engager comme pompiers volontaires.



Dépenses 2010

52,777 M€

10,1% du budget global



une assistance aux communes

Le Département offre ses services en matière d'assistance informatique à 550 petites communes, tout en impulsant la digitalisation des cadastres des collectivités du Doubs.

À la fin 2011, l'ensemble des cadastres papier des 594 communes du Doubs sera digitalisé, faisant entrer ce document bicentenaire dans l'ère du numérique.

Ce fond numérique se posera ainsi comme une base incontournable de connaissance du territoire communal, enjeu majeur pour tous les gestionnaires publics de l'espace.

DU NOUVEAU EN 2010

6 collèges volontaires participent à une **EXPÉRIMENTATION** basée sur l'utilisation des **OUTILS NUMÉRIQUES** (tableaux...), portée par le Rectorat sur la période 2010-2012

Le guide du partenariat 2010-2011 entre le Conseil général et les communes du Doubs propose de nouvelles modalités d'accompagnement, axées sur le développement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et des critères de développement durable (reconnaissance ISO 9001 des aides aux communes apportées par le Département)

Pour des collèges plus fonctionnels et performants. L'année 2010 a été marquée par > la livraison de trois collèges restructurés > le lancement de la restructuration de trois autres établissements et de deux études pour deux collèges. Dans le cadre du programme des collèges, les objectifs de développement durable ont été renforcés > les bâtiments consommeront moins d'énergie > ils seront totalement accessibles aux personnes à mobilité réduite > ouverts sur leurs quartiers, les collèges restructurés disposeront d'une salle polyvalente, voire de salles sportives accessibles aux associations.

Pour des équipements publics en adéquation avec les besoins des territoires, bien identifiés avec les partenaires départementaux (Développement 25, ADIL, CAUE,...) de manière à permettre au Conseil général d'accompagner plus finement les projets des communes.

C'est durable !

Bâtiments publics : le référentiel départemental de **restructuration et de construction des établissements** intègre désormais **des critères de développement durable** : accessibilité handicap, part réservée aux matériaux de construction locaux, performance énergétique des bâtiments.



Sport

- Près de 300 associations et clubs soutenus
- 5 Contrats de développement signés avec les clubs à vocation professionnelle
- 176 sportifs de haut niveau accompagnés
- 55 équipements soutenus (gymnases, tennis, aires de jeu)
- 2 775 collégiens bénéficiant du dispositif Doubs pass-sport (saison 2009/2010)

Diffusion culturelle

- 700 artistes présents à l'évènement Amateurs en scène à la Saline Royale d'Arc-et-Senans en juin 2010
- 30 000 participants au Salon des Mots Doubs en septembre 2010
- 88 spectacles programmés dans le cadre de la Saison culturelle 2009/2010 (6 969 spectateurs)
- 18 expositions présentées dans les 3 espaces départementaux
- Réseau de 238 bibliothèques partenaires de la Médiathèque départementale, ayant bénéficié de 266 000 prêts, comptabilisant 43 000 inscrits
- Soutien à la création de 4 bibliothèques
- 222 structures culturelles soutenues (écoles de musique et projets d'animation culturelle), dont le Conservatoire à Rayonnement Régional

Restauration et valorisation du patrimoine

- 14 opérations de sauvegarde du patrimoine protégé au titre des Monuments historiques classés et inscrits
- 50 opérations de restauration et de sauvegarde du patrimoine non protégé
- Saline Royale : 120 000 visiteurs
- 90 171 connections au site Internet des Archives départementales (81 984 en 2009)

SOLIDARITÉ AVEC LES TERRITOIRES



Sport, culture et patrimoine

Activités et manifestations sportives, développement culturel et valorisation du patrimoine s'imposent comme les moteurs de l'animation et du rayonnement des territoires, jusqu'au-delà des frontières régionales. S'ils ont des effets d'entraînement touristique, ils révèlent avant tout la bonne santé des réseaux locaux, activement soutenus par l'institution départementale.

Du sport pour la vitalité des territoires... et des hommes > soutien aux comités sportifs départementaux, aux clubs de haut niveau, à l'évènementiel sportif et aux sportifs de haut-niveau > des initiatives spécifiques en faveur de la jeunesse et des sportifs handicapés > une attention particulière portée aux sports et loisirs de pleine nature > un soutien à la rénovation et à la construction des équipements sportifs.

Une diffusion culturelle équilibrée, attractive et génératrice de lien social > des évènements grand public qui se diffusent au plus près des territoires (Saison culturelle, Amateurs en scène, Mots Doubs) > une politique de soutien à la lecture et un rôle affirmé de tête de réseau joué par la médiathèque départementale > un soutien aux arts vivants

Le patrimoine, « acteur » du cadre de vie et porteur d'image > restauration et valorisation des sites propriétés du Conseil général > participation aux opérations sur les autres sites > numérisation et mise en ligne progressive des inventaires de collections des Archives départementales.

« Pays de Courbet, pays d'artiste » dans la dernière ligne droite

Après l'ouverture de la ferme de Flagey en 2009, le projet se poursuit activement en 2010 :

- aménagement de l'accessibilité du site de la Loue
- construction du musée Courbet
- exposition Courbet/Proudhon à la Saline Royale durant l'été
- réflexion sur la création de sentiers Courbet
- obtention du label Ethnopôle pour les liens entre art et territoire

En point d'orgue : l'ouverture du pôle muséal à Ornans le 1^{er} juillet 2011.



Dépenses 2010

11,960 M€

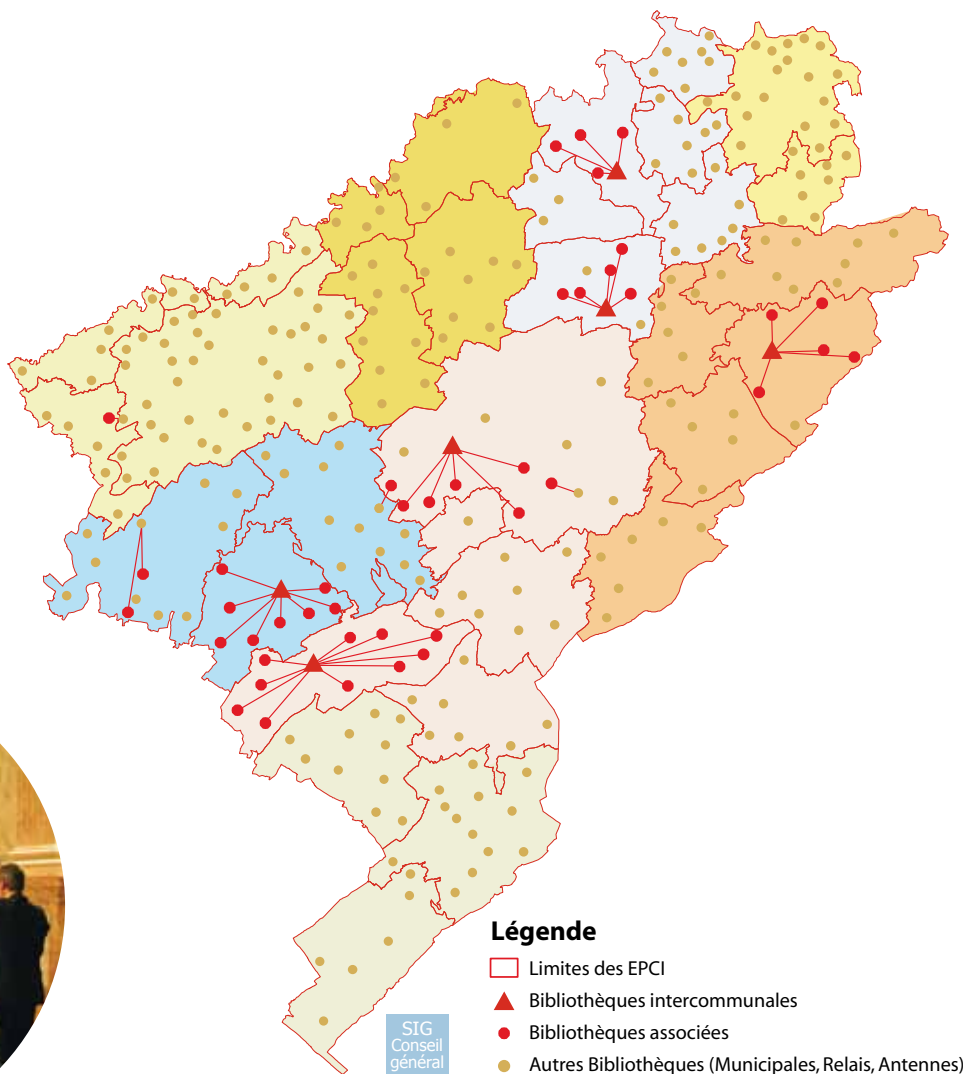
2,3% du budget global





Le réseau de la médiathèque départementale

La Médiathèque départementale poursuit sa mission d'aménagement du territoire en soutenant la constitution de réseaux de lecture de proximité (en rouge sur la carte), qui, au travers d'un fonds plus riche, sont plus favorables au développement des pratiques de lecture que les équipements isolés.



sectorisation de la médiathèque départementale du Doubs (MDD)

Pour une meilleure approche territoriale de la lecture, la MDD a organisé son action sur 9 secteurs, 9 bassins de vie gérés chacun par un bibliothécaire référent, agent de la MDD, qui impulse, anime et coordonne l'activité sur le territoire. Cette nouvelle organisation permet une meilleure adéquation entre les besoins et les ressources proposées.

« Du point de vue de... »

Selon Frédérique THOMAS-MAURIN, conservatrice du patrimoine, « *Le Pays Courbet est un projet original, à la fois culturel, territorial, touristique et économique. On a la chance de pouvoir évoquer l'œuvre d'un artiste de réputation internationale, qui a fortement marqué notre territoire, et réciproquement.* »

Tout l'enjeu du projet Courbet est de faire découvrir les multiples facettes du peintre : son approche artistique innovante, qui donne une envergure à des sujets jusqu'alors considérés comme anodins, mais aussi ses messages humanistes portés aux côtés de Proudhon ou encore les liens entretenus avec sa région d'origine. « *C'est sur ses lieux de vie, entre la ferme familiale de Flagey et Ormans, que s'implante un pôle muséal de grande qualité. Cela représente un véritable pari en milieu rural, qui devra autant profiter aux habitants qu'au développement économique du territoire.* »

L'ancrage territorial du projet est bien à l'origine de l'obtention du label d'ethnopôle, spécifiquement fondée sur les liens entre art et territoire, et dont la valorisation passera par des expositions, la mise en place de sentiers sur les pas de Courbet, des échanges et des publications scientifiques, etc.

DU NOUVEAU EN 2010

Désormais **UNIQUE EN FRANCE, LE TREMLIN DE CHAUX-NEUVE** a été allongé (longueur totale 117 m.) et mis aux normes internationales pour accueillir la coupe du monde du combiné nordique de janvier 2011.

Une première nationale : les **ARCHIVES DÉPARTEMENTALES** expérimentent un **NOUVEL OUTIL** d'archivage numérique (2010-2011)

Enjeu 7

mémo 2010

Des **travaux de restauration réalisés sur 3 cours d'eau** (Rupt, Lougres et ruisseau des Noues à Vorges-les-Pins)

6 études soutenues (Cusancin, Doubs moyen, Dessoubre, Creuse)

Révision du SAGE Haut Doubs-Haute Loue

Bilan du contrat de rivière Ognon

7 nouvelles stations d'épuration (STEP) soit un total de 304 STEP pour 738 649 Équivalents Habitants à l'échelle départementale

Partenariats avec 5 Syndicats mixtes environnementaux dont le Conseil général est membre : Loue, Basse et moyenne vallée de l'Ognon, Marais de Saône, Établissement public territorial de bassin Saône-Doubs

8 « Espaces naturels sensibles » (ENS) dotés d'un plan de gestion

2 845 écoliers et 409 collégiens ont participé à des actions d'éducation à l'environnement sur les thèmes des milieux naturels, de l'eau, de l'énergie, des déchets et de l'éco-citoyenneté

OBSERVER ET SUIVRE DE PRÈS...

Depuis 2008, le Conseil général développe une **APPROCHE DE SUIVI, ÉVALUATION ET CONNAISSANCE DE LA QUALITÉ DES MILIEUX AQUATIQUES** et des actions conduites en leur faveur.

S'y adjoint une **DÉMARCHE D'ANIMATION TERRITORIALE** menée par la Chambre d'agriculture du Doubs auprès des exploitants agricoles situés sur les bassins versants sensibles (Haut-Doubs, Dessoubre, Loue, Cusancin) pour une mise en conformité de la gestion des effluents d'élevage

SOLIDARITÉ AVEC LES TERRITOIRES

Sauvegarder les ressources naturelles et lutter contre le changement climatique



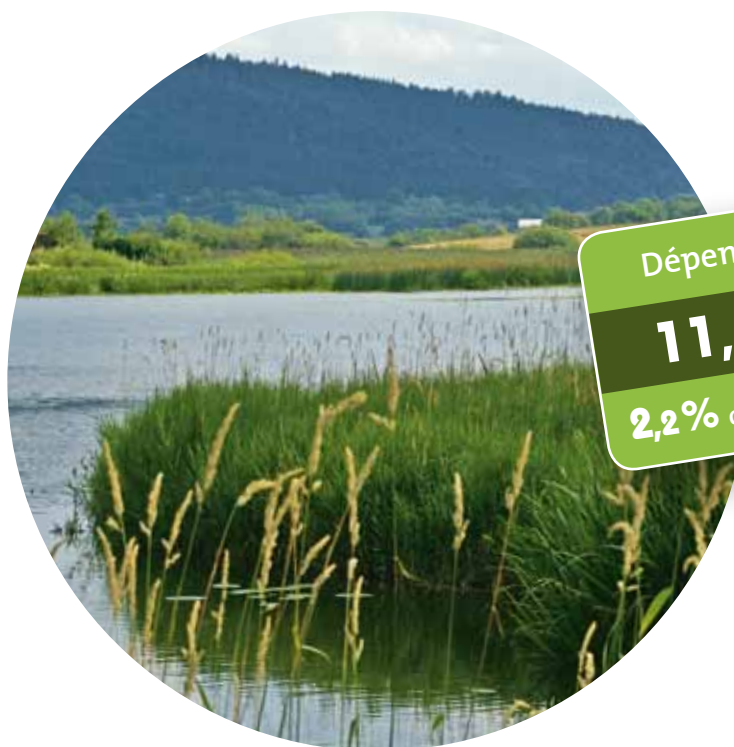
Préserver les ressources en eau et la biodiversité

Le devenir des territoires du Doubs repose en grande partie sur la qualité de l'eau, des zones humides et des espaces naturels, ressources largement sollicitées par les activités humaines (économie, agriculture, habitat, loisirs et tourisme). Agir sur les pressions qui affectent les milieux, assurer une bonne gestion des espaces, associer les populations et intégrer les enjeux environnementaux dans les politiques départementales contribuent à maintenir des usages raisonnés et à préserver le « patrimoine doubien » (paysages remarquables, richesse de la biodiversité).

Amélioration de la qualité de l'eau et de la gestion des services, en lien avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée > assistance technique (SATE) aux communes pour protéger les captages d'eau potable, renforcer la qualité des équipements et des services d'eau potable et d'assainissement, notamment dans les secteurs ruraux > soutien aux projets de restauration des rivières.

Préservation de la biodiversité et développement des « Espaces naturels sensibles du Doubs » > participation à une « trame verte et bleue » régionale dans la perspective de constituer des corridors écologiques : le Conseil général avance d'ores et déjà sur cette question à travers ses procédures d'aménagement foncier, sa gestion équilibrée du domaine routier et des forêts départementales > déploiement de la compétence départementale sur les Espaces naturels sensibles : acquisition des terrains, préservation et ouverture des sites au public.

Implication des professionnels, sensibilisation des publics > accompagnement de la profession agricole dans l'amélioration de la gestion des effluents d'élevage et des systèmes d'exploitation > développement des programmes d'éducation à l'environnement dans les écoles et collèges du département > organisation d'expositions et de conférences grand public.

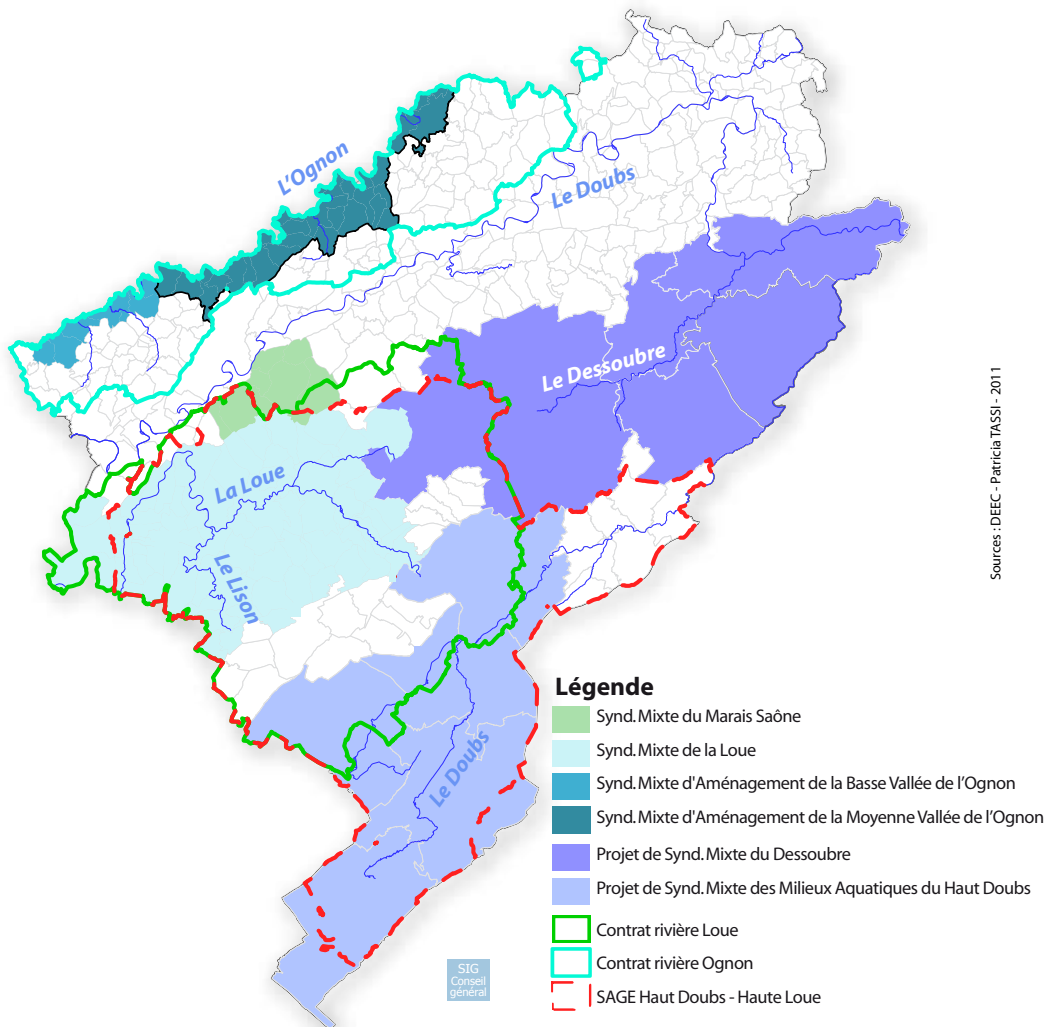


Dépenses 2010

11,654 M€

2,2% du budget global

les structures de gestion de l'eau



Sources : DEEC - Patricia TASSI - 2011

« Du point de vue de... »

Entretien et faire vivre la pelouse sèche de La Chaux (Espace naturel sensible), tels sont les principes du plan de gestion sur 5 ans, renouvelable, formalisé entre le Conseil général, la commune d'Etrabonne et l'association Terroir comtois, gestionnaire des terrains.

« Ce site est notre support d'actions d'éducation à l'environnement et notre levier pédagogique ; c'est le poney, qui permet de faire passer bien des messages aux enfants que nous accueillons dans notre centre de pleine nature et de loisirs » nous informe Danielle CALAME, présidente de l'association Terroir Comtois.

L'association est ainsi partie prenante de l'aménagement du site, à la remarquable biodiversité. Une fois les opérations de débroussaillage conduites, l'entretien est aujourd'hui assuré « naturellement » par la mise en pâturage d'une quinzaine de chevaux, 4 chèvres et 3 ânes.

L'heure est désormais à la valorisation de cet espace « Je tiens à souligner l'implication de la commune d'Etrabonne dans cette phase », précise Danielle CALAME. « Ce que l'on veut aujourd'hui, c'est ouvrir le site au public, qu'il vive au maximum. On a des projets de balade en famille avec les poneys, d'une manifestation avec la ligue de protection des oiseaux, et bientôt des aménagements d'accueil et des bornes d'interprétation ».

C'est durable !

Passer d'une gestion de l'eau par cours d'eau à **une approche par bassins versants** s'inscrit bien dans une vision durable. Elle permet non seulement de cibler toutes les pollutions et d'agir à la source en considérant les différentes interactions, mais aussi d'impliquer plus largement les populations, des riverains des rivières aux habitants plus éloignés des bords de l'eau.

La pollution du bassin de la Loue « à bras le corps »

Alors qu'un épisode de mortalité piscicole de grande ampleur a touché la vallée de la Loue, le Conseil général a réagi rapidement. Associant l'ensemble des acteurs de l'eau, le plan d'actions Loue a été mis en place à l'été 2010 en vue > d'analyser les phénomènes de pollution > de développer des moyens de lutte sur tous les fronts concernés (usages domestiques, agriculture, industrie) > d'informer la population et la sensibiliser aux pratiques les plus adaptées, ceci dans la perspective d'un nouveau Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)



15 collectivités accompagnées sur des actions de prévention, de type : étude redevance incitative, promotion du compostage individuel, lombricompostage, plaquette de démonstration, opérations « ménages exemplaires », promotion des couches lavables, plateforme locale de broyage de déchets verts,...

8 décharges de catégorie B réhabilitées

Performance énergétique

- Réalisation d'un diagnostic d'amélioration énergétique sur les bases de la réglementation thermique en vigueur et label BBC pour 12 sites administratifs départementaux les plus importants
- 33 diagnostics énergie/climat effectués dans les exploitations agricoles, dans le cadre du Programme de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE)
- Intégration du label BBC dans la conception des collèges Proudhon (Besançon) et de la Petite Hollande (Montbéliard)

Bois énergie :

- Livraison de la chaufferie bois énergie du collège de Valdahon ; équipement d'une chaudière de granulés bois dans la ferme Courbet à Flagey
- 13 projets de chauffage automatique au bois financés (dont 9 réseaux de chaleur) : 1 430 kW installés, consommation annuelle de 120 tonnes de granulés et 810 tonnes de bois déchiqueté (substitution de l'équivalent de 322 000 litres de fioul par an)

DU NOUVEAU EN 2010

RÉFLEXION INTERDÉPARTEMENTALE dans le cadre du plan départemental d'élimination des **DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PEDMA)**. Celui-ci s'accompagnera prochainement du **PLAN DÉPARTEMENTAL DE PRÉVENTION (PDP)**, axé sur les objectifs de réduction des déchets à la source

Des **VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE** sont désormais proposés aux agents du Conseil général pour faciliter les déplacements en ville.

SOLIDARITÉ AVEC LES TERRITOIRES

Gestion des déchets, efficacité énergétique et énergies renouvelables

De la production à la valorisation, la gestion des déchets devient prégnante au moment où le Grenelle de l'environnement instaure des objectifs de réduction de 7% des déchets produits par habitant d'ici 2012. Par ailleurs, et conformément à l'objectif européen de diminuer de 20% les émissions de gaz à effet de serre à échéance 2020 (par rapport à 1990), le Conseil général tient un engagement encore plus ferme : réduire d'autant ses propres émissions mais à l'horizon 2017, tout en incitant ses partenaires publics à le suivre sur cette voie.

Pour une production moindre des déchets et une valorisation de la matière. En partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), le Conseil général apporte un appui technique et financier aux communes qui misent sur les actions de prévention de la production de déchets. L'accompagnement se réalise par > la promotion du compostage, individuel et collectif > les études de faisabilité de redevance incitative > des actions de prévention plus spécifiques de type ressourcerie ou promotion des couches lavables,.... Reste à finaliser le programme de résorption des anciennes décharges communales, déjà bien avancé.

Pour des activités publiques plus sobres et plus efficaces au plan énergétique. Un objectif qui passe par une meilleure gestion des services et du patrimoine départemental, associée à une sensibilisation accrue des agents du Conseil général. Le diagnostic Bilan carbone® conduit en 2010 constitue un bon point de départ pour partager des pratiques adaptées. La question énergétique se pose bien évidemment dans la construction, la réhabilitation et la gestion des bâtiments, mais aussi dans l'organisation de la mobilité et les achats de denrées alimentaires.

Pour une filière bois-énergie ancrée dans l'économie locale.

Dans ce département particulièrement boisé où le bois-énergie constitue la première énergie renouvelable en France (46% de part de consommation), la filière doubienne doit néanmoins poursuivre sa structuration. De la gestion des forêts jusqu'au développement des chaufferies bois dans les bâtiments publics, il convient de travailler plus étroitement avec les communes et les propriétaires forestiers, à l'image du partenariat mis en place en 2010 entre le Conseil général et l'Union régionale des communes forestières (URACOFOR). Les collectivités sont incitées à réaliser des études de Plan d'approvisionnement territorial (PAT), soutenues à l'échelle des principaux massifs forestiers du département.



Les activités du Conseil général sous la loupe des experts du Bilan carbone®

Outil de mesure normalisé mis en place par l'ADEME, le Bilan carbone® permet de réaliser une photographie des émissions de gaz à effet de serre. En 2010, la collectivité a calculé le « poids carbone » induit par ses activités en examinant les principaux postes d'émission (construction, transports, administration,....).
Total : 75 000 t. éq. CO₂

Ce diagnostic approfondi se poursuit par la mise en œuvre d'un plan d'actions visant à réduire ces émissions de 20%.





redevance incitative et réhabilitation des déchets

Les collectivités engagées dans une étude «Redevance Incitative» et l'état d'avancement de la résorption des décharges de catégorie B en 2010



« Du point de vue de... »

Jean-Paul VUILLAUME, maire de Remoray-Boujeons, évoque le réseau de chaleur à bois tout récemment installé dans sa commune. Ayant bénéficié d'un appui technique et financier du Conseil général et de l'ADEME, la commune est désormais dotée de deux chaufferies à bois déchiquetées publiques.

À l'origine du projet, une idée simple : « On a sur nos terrains une forêt de hêtres non commercialisables en bois d'œuvre, alors autant s'en servir comme combustible ».

L'approche retenue rend la commune particulièrement autonome : approvisionnement depuis la forêt communale, fabrication et livraison des plaquettes forestières par les agriculteurs locaux, séchage et stockage dans un hangar que la commune vient d'acquérir. « On est sur un circuit très court, du producteur au consommateur : je crois qu'on ne peut pas faire mieux ! » confie M. Vuillaume.

Et les résultats sont probants : la commune réalise depuis une économie de 60 % par an pour le chauffage de ses bâtiments « au moment même où le prix du gaz augmente. Et deux communes voisines voudraient faire la même chose, les élus viennent visiter notre installation et me demandent des conseils », conclut le maire en pointant l'effet d'entraînement de son projet.

DU NOUVEAU EN 2010

Deux communautés de communes ont expérimenté la réalisation d'études de faisabilité de **CHAUFFERIES BOIS COMMUNALES GROUPÉES**, afin d'initier des projets structurants pour leur territoire.

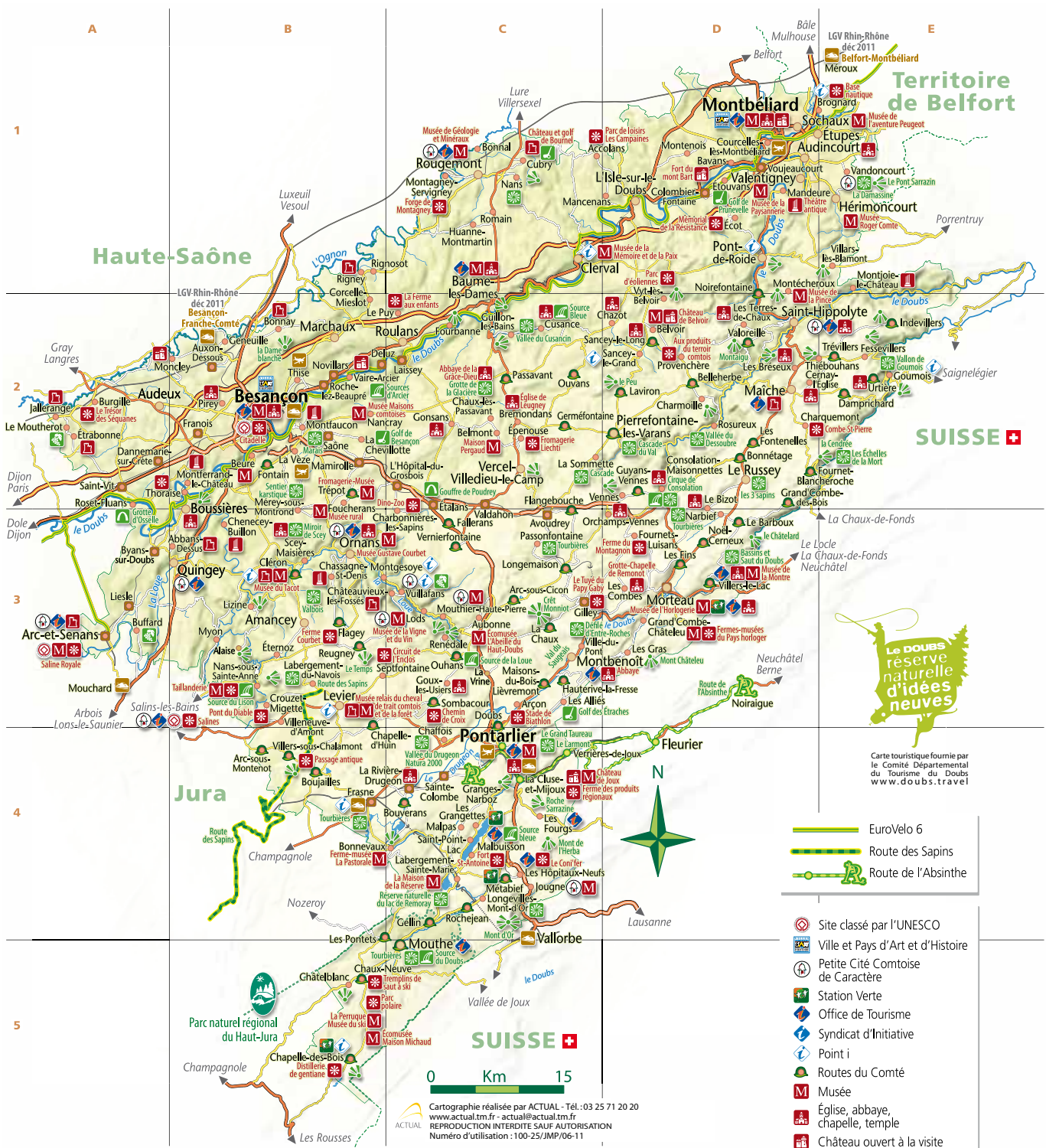
Dépenses 2010

1,360 M€

0,3% du budget global



Carte touristique du Doubs



Le Doubs réserve naturelle d'idées neuves

Carte touristique fournie par le Comité Départemental du Tourisme du Doubs www.doubs.travel

- EuroVelo 6
- Route des Sapins
- Route de l'Absinthe

- Site classé par l'UNESCO
- Ville et Pays d'Art et d'Histoire
- Petite Cité Comtoise de Caractère
- Station Verte
- Office de Tourisme
- Syndicat d'Initiative
- Point i
- Routes du Comté
- Musée
- Église, abbaye, chapelle, temple
- Château ouvert à la visite
- Château visible de l'extérieur
- Ruines, vestiges
- Curiosité
- Site naturel remarquable
- Grotte, gouffre
- Source
- Panorama
- Vignoble
- Golf
- Aérodrome
- Gare TGV
- Gare TER

0 Km 15
 Cartographie réalisée par ACTUAL - Tél.: 03 25 71 20 20
www.actual.tn.fr - actual.tn.fr
 REPRODUCTION INTERDITE SAUF AUTORISATION
 Numéro d'utilisation : 100-25/JMP/06-11

les moyens administratifs

- démarche qualité
- contrôle de gestion et évaluation des politiques publiques
- secrétariat général
- service conseil aux maires
- mission d'appui du projet Doubs 2017
- coopération décentralisée
- suivi du contrat de projets État-Région
- suivi des programmes communautaires
- politique achat
- sécurisation juridique des actes de la collectivité
- logistique des services départementaux
- systèmes d'information



Les moyens administratifs

Démarche qualité

En avril 2003, le Département du Doubs a été le premier Conseil général certifié « AFAQ Engagement de Service® ». Ses 14 engagements concernent l'accueil (courrier, téléphone et accueil physique) qui s'adresse à l'ensemble des usagers, ainsi que les activités spécifiques comme la délivrance des titres de transport scolaire, l'information et la signalisation des chantiers routiers départementaux et l'assistance à l'exploitation technique des stations d'épuration (SATESE).

Depuis cette première certification, l'organisme certificateur AFNOR Certification vient vérifier le respect des engagements pris. Ainsi, la certification « Engagement de service® » a été renouvelée en juin 2006 et en mars 2009 avec maintien du certificat suite à l'audit de suivi de 2010, signe que ces engagements de service sont désormais profondément ancrés dans la culture qualité de la collectivité.

Parallèlement, la Collectivité s'est orientée vers un système qualité de type ISO. Selon la nouvelle politique départementale Doubs 2017, c'est dans le cadre de la solidarité territoriale que le Conseil général du Doubs se mobilise pour renforcer l'attractivité de son territoire. Pour cela, le Département développe un partenariat étroit avec les collectivités du territoire.

Aussi, le Département s'est-il engagé dans un processus de certification ISO du dispositif d'attribution des subventions aux communes et à leurs groupements.

Cette démarche qualité vise à harmoniser les pratiques et offrir une meilleure lisibilité aux collectivités qui font appel aux services du Conseil général. Elle a nécessité la mobilisation de l'ensemble des services, partie prenante dans le processus d'attribution des subventions aux communes et leurs groupements. Les efforts et la mobilisation du Département ont été récompensés par l'attribution de la certification ISO 9001, le 22 novembre 2010.

Une réflexion est actuellement en cours pour l'extension de cette démarche ISO à d'autres processus de la collectivité.



L'année 2010...

- maintien du certificat « AFAQ Engagement de service® » suite au 1^{er} audit de suivi du 3^e certificat.
- 1^{re} certification ISO 9001 (version 2008) de la collectivité sur le processus d'attribution de subventions aux communes et groupements de communes.

Contrôle de gestion et évaluation des politiques publiques

Le contrôle de gestion et l'évaluation des politiques publiques constituent deux outils de pilotage mis en place au niveau de la collectivité.

Le contrôle de gestion interne :

► **tableau de bord** : édition mensuelle du tableau de bord de Direction générale et édition trimestrielle des trois tableaux de bord de pôle, suivi et évolution des indicateurs, notamment en lien avec Doubs 2017.

► **développement d'actions de maîtrise budgétaire** : pilotage du Plan d'actions de maîtrise du fonctionnement et suivi de l'exécution budgétaire, participation au groupe de travail des contrôleurs de gestion sur la recherche de marges de manœuvre.

► **réalisation de différentes études** : étude de la procédure de contrôle de l'APA à domicile, accompagnement de l'Établissement public de coopération culturelle de la Saline Royale d'Arc-et-Senans dans la mise en place d'outils de suivi budgétaire, étude avec des étudiants de l'Institut régional du travail social de l'analyse des besoins sociaux.

Les contrôles et audits externes : réalisation de cinq audits d'associations dans le cadre de la mise en œuvre du plan de contrôle externe.

La veille statistique :

- édition du 10^e numéro de Regards sur le Doubs,
- participation à EFIGIP, plateforme d'observation sociale,
- élaboration d'un recueil cartographique, par canton, des principaux indicateurs de l'activité départementale.

Et aussi :

- L'animation d'un dispositif informatique de suivi des associations subventionnées par le Conseil général (LORA).
- Le suivi du Dispositif Local d'Accompagnement des associations (conseils de gestion).
- La participation au forum des contrôleurs de gestion des départements.

C'est durable !

L'activité 2010 du Secrétariat général a été marquée par deux projets majeurs, menés en collaboration avec le service des systèmes d'information (SSI) : le lancement du dispositif ACTES de **télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité**, et la **dématérialisation des rapports budgétaires** examinés par l'Assemblée départementale.

Le secrétariat général

Le Secrétariat général joue **un rôle administratif de coordination et de centralisation**.

Ses **principales missions** sont d'assurer :

- la préparation, l'organisation et le suivi des réunions institutionnelles (Conseil général, Commission permanente, commissions organiques) ;
- l'édition des bulletins des actes administratifs ;
- le suivi des représentations du Conseil général au sein des différents organismes extérieurs ;
- les convocations aux réunions de commissions d'appel d'offres et de jurys de concours.

Le service assure également le secrétariat des réunions de direction et des réunions du Bureau.

Parallèlement à ces missions, **le Secrétariat général a en charge le bureau du courrier ainsi que celui de la documentation**.

2010 en chiffres

- 168 délibérations du Conseil général
- 586 délibérations de la Commission permanente
- 12 bulletins des actes administratifs
- 206 338 courriers envoyés
- autour de 1 200 courriers quotidiens reçus
- 17 500 articles sélectionnés pour :
 - 254 revues de presse locale
 - 206 revues de presse nationale

Le service conseil aux maires

Au travers du service Conseil aux Maires, le Conseil général apporte une **assistance aux collectivités locales dans les domaines administratifs, techniques et juridiques**.

Il participe à l'émergence de projets communaux ou intercommunaux par le biais du dispositif d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui a été sollicité à plus de 400 reprises depuis 2006.

Ce service gère par ailleurs l'Extranet des communes du Doubs et assure la mise à jour de la base de données des maires.

En chiffres :

- 398 questions juridiques traitées
- 79 demandes d'accompagnement au titre du dispositif AMO
- Plus de 100 déplacements sur le territoire

Les moyens administratifs

La mission d'appui du projet Doubs 2017

La Mission d'Appui a été créée en juillet 2010, au moment de la mise en œuvre du projet départemental Doubs 2017. Une équipe de trois personnes travaille essentiellement en mode projet pour apporter un appui en interne ou auprès des partenaires du Conseil général. En 2010, les missions réalisées ont été les suivantes :

> appui à la mise en œuvre de projets :

- suivi et valorisation de la première année d'exécution de Doubs 2017
- reprise en gestion directe du domaine skiable de Métabief
- Bilan carbone[®] des activités du Conseil général.

> appui au montage et au développement de projets :

- élaboration de la demande de subvention globale du Fonds Social Européen (FSE) au bénéfice de la politique départementale de l'insertion
- assistance auprès du syndicat mixte des deux lacs pour l'élaboration du dossier « Pôle d'Excellence Rurale » sur le développement des activités nautiques autour des lacs Saint-Point et Remoray
- assistance auprès du syndicat mixte du Mont d'Or pour l'élaboration du projet d'enneigement de culture et le développement des activités « été/hiver » sur le domaine skiable de Métabief
- accompagnement de la démarche Agenda 21 du Centre Départemental de l'Enfance
- participation aux réflexions sur la mobilité transfrontalière
- lancement de l'étude d'opportunité « Via Salina », itinéraire commercial historique entre Arc-et-Senans et Berne.

> suivi des instruments de la politique de cohésion de l'Union européenne et du Contrat de projets État-Région en Franche-Comté

> appui au développement de coopérations :

- contribution aux travaux de l'Association Bourgogne-Franche-Comté Europe dans la perspective des nouveaux programmes européens
- contribution aux actions de la maison de l'Europe en Franche-Comté chargée de la promotion de l'Union européenne auprès des citoyens et notamment des jeunes
- engagement auprès du CERCOOP pour développer les actions de coopération décentralisée et mener le programme d'appui à la filière lait au Burkina Faso, en lien avec la Chambre d'agriculture du Doubs
- suivi de la déclaration d'intention signée le 30 septembre 2010 entre le Conseil général et arcjurassien.ch, association regroupant les cantons suisses de Vaud, Berne, Neuchâtel et Jura.

La coopération décentralisée

Le Conseil général a soutenu en 2010 des projets en Afrique subsaharienne (échanges entre entreprises franc-comtoises PME-PMI avec des responsables africains), des chantiers de solidarité internationale au Burkina Faso, des actions de formation en zone rurale en République centrafricaine, ainsi que des projets au Cameroun (organisation en coopérative d'une filière de production), et à Madagascar (extension d'une ferme d'élevage).

De plus, suite à la politique de coopération menée par le Département depuis 1999 au Burkina Faso autour de la filière lait, il a été engagé une action d'aide à la mise en place de coopératives d'utilisation de matériel agricole (identiques à celles existantes dans notre département), dans l'objectif de résoudre, par l'organisation collective des moyens de fenaison, la question de l'autonomie fourragère des troupeaux.

Suite à l'appel à projet triennal du Ministère des affaires étrangères lancé en 2009, cette action s'inscrit dans un projet mutualisé entre différentes collectivités de la Région, la coordination étant assurée par le CERCOOP. Cette mutualisation des coopérations engagée par les villes de Besançon, Belfort, le Pays de Montbéliard-Agglomération, la Communauté de l'agglomération Belfortaine, le Conseil général du Doubs et le Conseil général du Territoire de Belfort a permis de bénéficier d'une subvention de 350 000 € sur le montant global du projet (1 125 000 €).

L'année 2010 aura été marquée, au niveau de l'éducation au développement et à la solidarité internationale chez les collégiens, par la poursuite de l'opération « tandems solidaires » avec la participation de quatre collèges.

La volonté commune de Claude Jeannerot, Président du Conseil général et Pascal Broulis, Président d'arcjurassien.ch, de nouer un **partenariat pérenne entre le Département du Doubs et arcjurassien.ch** (une association qui regroupe les cantons de Berne, Vaud, Neuchâtel et Jura) s'est concrétisée par la signature d'une déclaration d'intention.

Cette coopération franco-suisse doit permettre un développement harmonieux des territoires, au travers des axes suivants :

- favoriser la mobilité franco-suisse en soutenant une offre de transport collectif qui s'appuie sur les entreprises ;
- développer la coopération dans le domaine de la culture et du tourisme, notamment par la mise en place de produits communs ;
- encourager la coopération scientifique et technique par l'accroissement des échanges transfrontaliers entre les universités, les centres de recherche, les laboratoires et les équipes de chercheurs ;
- mettre en place une coopération en matière de politique de la jeunesse, de la solidarité et de l'insertion par des échanges d'information et d'expérience sur les modes de gestion et de prise en charge.



Suivi des programmes communautaires 2007/2013

Compétitivité régionale et emploi

- **FEDER** (Fonds européen de développement régional) : le Programme Opérationnel (P.O.), doté de 147 M€, a pour objectifs :
 - la mise en place d'un environnement favorable à l'innovation ;
 - l'amélioration de la compétitivité territoriale ;
 - la qualité de l'environnement et la réduction de la dépense énergétique ;
 - le développement des Montagnes du Jura.

- **FSE** (Fonds social européen) : sur la base d'un programme national, le P.O régional, doté de 82 M€, a pour objectifs :
 - le renforcement de la cohésion sociale et la lutte contre les discriminations ;
 - l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi ;
 - l'adaptation des travailleurs et entreprises aux mutations économiques ;
 - la mise en réseau, l'innovation et les actions internationales.

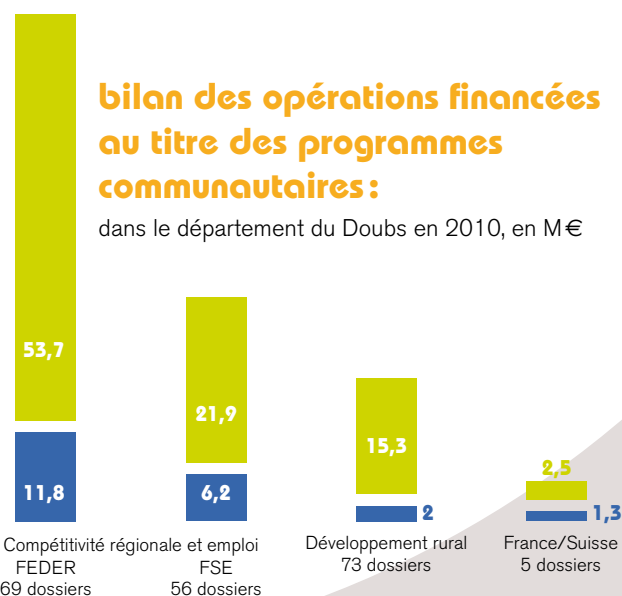
Développement rural (FEADER - Fonds européen agricole pour le développement rural) : le document régional de développement rural, doté de 60 M€, s'articule autour de quatre objectifs :

- la compétitivité agriculture et forêt ;
- la qualité de vie et la diversification en milieu rural ;
- l'aménagement de l'espace ;
- l'approche intégrée LEADER.

Les axes du programme de Coopération territoriale INTERREG IV France-Suisse (FEDER), doté de 55,05 M€, sont :

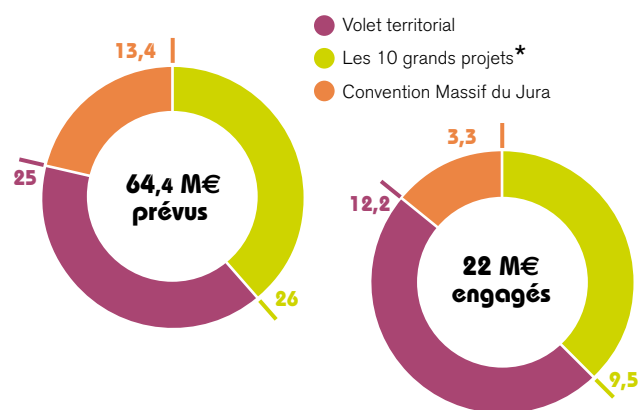
- Économie, Recherche, Emploi et formation ;
- Aménagement du territoire, Transport, Environnement ;
- Qualité de vie, Services, Culture, Tourisme, Gestion des risques.

En 2010, le bilan des opérations financées au titre des programmes communautaires dans le département du Doubs (hors opérations de niveau régional) est le suivant :



Suivi du contrat de projets État-Région 2007-2013

Les participations du Département dans le cadre du contrat de projets portent sur (en M€) :



- *> Faire de la Franche-Comté le pôle européen d'excellence des micro-techniques et nanotechnologies
- > Accompagner l'évolution industrielle et sociale des secteurs du transport, de l'énergie et de l'automobile dans le Nord/Est Franche-Comté
- > Faire progresser les démarches qualité pour consolider la confiance des consommateurs dans l'excellence agricole franc-comtoise
- > Ancrer l'économie du numérique en Franche-Comté
- > Développer de manière coordonnée et durable la filière bois de Franche-Comté et développer l'utilisation de la biomasse agricole et forestière en tant que ressource énergétique
- > Préserver le patrimoine naturel de la Franche-Comté pour en faire une région exemplaire en matière de développement durable
- > Diversifier et sécuriser les trajectoires professionnelles face aux mutations du tissu industriel et de l'emploi régional
- > Améliorer l'accessibilité de la Franche-Comté à partir de l'axe de transport Nord/Sud et de la circulation du fret
- > Attirer les populations et les entreprises, retenir les jeunes et les cadres, en renforçant la compétitivité et la cohésion du territoire régional
- > Promouvoir une offre de santé de qualité à partir des domaines d'excellence régionale.

- Dépenses éligibles (total : 93,4 M€)
- Crédits européens (total : 21,3 M€)

Les moyens administratifs

La politique achat

La politique achat poursuivie par le Conseil général consiste à rechercher systématiquement le meilleur **rapport qualité/prix**, dans le respect des dispositions réglementaires du code des marchés publics.

Les actions marquantes de l'année en termes d'organisation de la politique d'achat sont les suivantes :

- > **un effort de formation interne des services gestionnaires** à l'utilisation des outils « commande publique » : utilisation des modules Rédaction et Procédures du logiciel MARCO, de la plateforme de dématérialisation des marchés publics, du logiciel de recensement des besoins PACHA.
- > **plusieurs pistes de mutualisation d'achats** ont été lancées, l'objectif étant de créer les conditions propres à une amélioration des offres reçues en matière de prix, notamment dans des domaines pour lesquels le Conseil général a des besoins comparables à ceux de partenaires :
 - Attribution d'un marché public dans le cadre d'un groupement de commandes avec l'EPCC de la Saline Royale d'Arc-et-Senans pour l'achat de fuel domestique ;
 - Lancement d'un projet de coopération et de mutualisation des ressources entre plusieurs Départements ayant notamment pour thème la fonction Achats.
- > **la création d'un Comité achats**, qui s'est réuni pour la première fois le 13 septembre 2010 et qui a permis de définir une «feuille de route» en termes d'achats pour les 12 mois à venir.
- > **le développement de méthodes d'achats** permettant une plus grande rationalisation (avec par exemple le développement des accords cadres et des marchés à bons de commande multi attributaires).
- > **la poursuite d'une communication en interne** (diffusion sur Intranet d'un flash « commande publique », diffusion d'une mise à jour du guide de la commande publique).

2010 en chiffres :

- 874 marchés dont :
 - 227 marchés formalisés
 - 647 procédures adaptées

La sécurisation juridique des actes de la collectivité

Veiller au respect du cadre juridique pour l'ensemble des activités constitue un impératif. Dans ce cadre, le service juridique a été sollicité à près de 650 reprises pour fournir des avis juridiques à l'ensemble des directions.

Les actions marquantes de l'année sont les suivantes :

- > **le développement de la veille juridique** et la diffusion d'une information régulière en interne (64 fiches juridiques sont disponibles sur l'Intranet) ;
- > **un travail de conseil assuré par le Service juridique auprès des autres services de la collectivité**, afin de prévenir les risques juridiques (révision des procédures et contrats en matière d'Aide Sociale à l'Enfance,...) mais aussi dans le cadre de suivi de grands projets (rénovation du musée Courbet, gestion du Tremplin de Chaux-Neuve, internalisation de la gestion du fonds de solidarité pour le logement...);
- > un effort de formation des agents de la collectivité par le biais de l'organisation de **stages en interne** (communication en période pré-électorale, droits et obligations des travailleurs sociaux...).

Le Service juridique a par ailleurs été amené à défendre directement ou par le biais d'avocats, les intérêts départementaux dans le cadre des contentieux dans lesquels la collectivité intervient en qualité de défendeur ou de demandeur (30 recours ont été introduits en 2010). Il a, en outre, géré le traitement des réclamations des usagers des routes départementales en nette augmentation compte tenu de la rigueur de l'hiver 2009-2010 (101 réclamations ont été enregistrées en 2010).

2010 a enfin été marqué par la mise en place, pour la première année, des contrats d'assurance renégociés en 2009. Deux nouveaux contrats d'assurance ont, par ailleurs, été passés en 2010.

2010 en chiffres :

- 650 consultations juridiques
- 101 réclamations précontentieuses
- 30 recours contentieux

Logistique des services départementaux

Depuis plusieurs années, l'ensemble des postes de dépenses liées à la logistique fait l'objet d'une recherche systématique d'optimisation, témoignant des efforts faits par la Collectivité en matière de maîtrise budgétaire, y compris dans son propre fonctionnement.

Ces efforts ont été poursuivis et amplifiés en 2010, puisque les dépenses d'administration générale (fonctionnement) sont en baisse de 11,56 % par rapport à l'année 2009 ; en parallèle, différentes actions ont été mises en place dans le cadre de la démarche de développement durable.

Les actions marquantes de l'année 2010 sont les suivantes :

- **la poursuite de la rationalisation des moyens d'impression au sein des Services**, dégageant une nouvelle économie sur le poste des consommables informatiques.
- **la politique de dématérialisation** initiée par la collectivité a permis de dégager des économies de l'ordre de 60 000 € (affranchissement, papiers, enveloppes) ; de plus, l'acquisition d'un robot de gravure par le pôle imprimerie devrait permettre de dynamiser davantage la dématérialisation des documents papiers.
- **l'optimisation des prestations de nettoyage**, avec un ajustement de la prestation, a permis de générer une économie de plus de 110 000 € par rapport à l'année précédente.
- **la politique de rationalisation des fournitures de bureaux** a permis une économie de l'ordre de 38 000 €.
- **la poursuite de la baisse de gamme des véhicules du département**, et la constitution d'un pool unique de réservation de véhicules au centre-ville de Besançon, ayant permis d'optimiser les moyens consacrés aux déplacements du personnel.

C'est durable !

Des travaux et commandes ont été confiés aux **entreprises d'insertion** (fournitures de bureau, entretien d'espaces verts, collecte des déchets...) pour un montant global de 40 400 €, ce qui représente un peu plus de 14 % de ces postes de dépenses.

La **baisse du nombre d'impressions papier** par l'imprimerie de 14,40 % par rapport à l'année précédente, après la diminution de 25 % enregistrée en 2009, grâce aux démarches de dématérialisation.

C'est durable !

La mise en place de la **collecte des déchets du parc de la gare d'eau par moyens hippomobiles**.

La **tonte par traction animale** du parc de la gare d'eau (et de la voie verte de Devecey à Moncey).

La mise en place de quatre **vélos à assistance électrique** pour assurer les liaisons Gay Lussac/ centre ville.

2010 en chiffres :

- 66 sites entretenus
- 222 véhicules en location et 22 en acquisition hors dotation des collèges (pour l'essentiel véhicules utilitaires, bibliobus) ainsi que 43 véhicules loués au Parc routier du Conseil général.
- 7 ha d'espaces verts entretenus
- 108 copieurs multifonctions installés dans les services
- 32 déménagements effectués

Les moyens administratifs

Les systèmes d'information

*La gestion des ressources de traitement de l'information voix, données, images fixes et vidéos vise deux objectifs : **une optimisation des moyens et la prise en compte de la démarche Agenda 21 développée par la Collectivité.***

L'année 2010 s'est ainsi traduite, en s'appuyant sur les acquis des dernières années, par **une réduction significative des crédits votés en investissement (-43%)**. Ceci a été rendu possible grâce au projet de virtualisation de l'environnement informatique, débuté courant 2009 mais qui s'est concrétisé largement en 2010, et qui permet l'allongement de la durée de vie des ordinateurs fixes.

Les actions menées en 2010 sont principalement de deux ordres, d'une part la poursuite de la rationalisation des dépenses de fonctionnement avec la poursuite des procédures de dématérialisation et d'autre part le lancement de l'élaboration d'un schéma directeur informatique ayant pour but de fixer une feuille de route à échéance 3 à 5 ans.

D'autres actions ont marqué l'année 2010 :

- > **l'acquisition d'un logiciel de gestion de courrier** permettra de dématérialiser les copies des correspondances, d'optimiser la circulation des documents entre les directions et d'assurer un meilleur suivi des réponses ;
- > **la « virtualisation » des postes** favorise l'augmentation de la durée de vie des équipements, limite les coûts et réduit l'empreinte carbone (y compris au travers d'une baisse de la consommation d'énergie électrique et des besoins de climatisation) ;
- > **le développement de la dématérialisation des procédures** : l'année 2010 aura été marquée par la dématérialisation des rapports budgétaires et le démarrage de systèmes de visioconférences intersites, évitant certains déplacements au sein du département ;
- > **le schéma directeur informatique** : ce plan stratégique va permettre de piloter le développement du système d'information et de la fonction informatique. Cette feuille de route va permettre de définir le plan de charge prévisionnel en vue de l'atteinte du système cible tout en intégrant les conditions de prise en compte de nouveaux projets.

2010 en chiffres :

- 1 571 postes de travail et 266 imprimantes, répartis sur les sites du Département
- 75 applications métier faisant l'objet d'une maintenance régulière
- 6 246 demandes d'assistance téléphonique
- 2 728 boîtes aux lettres électroniques
- 12 404 messages Internet par jour
- 1 863 terminaux téléphoniques sur les sites du Département
- 527 téléphones portables GSM

les ressources humaines et les moyens financiers

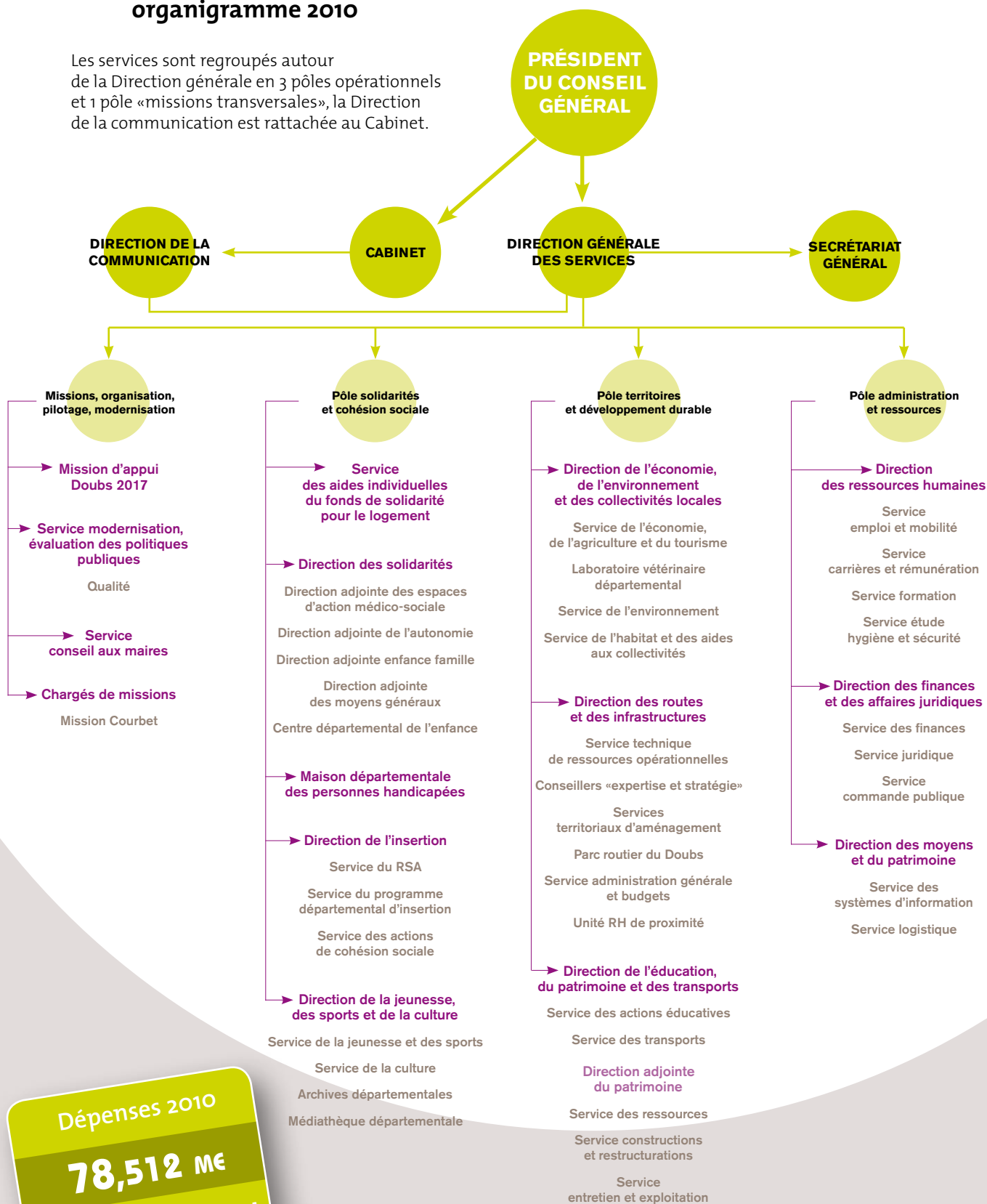
- organigramme
- personnel et formation
- zoom sur les métiers
- moyens financiers
- compte administratif 2010



Les ressources humaines

Les services : organigramme 2010

Les services sont regroupés autour de la Direction générale en 3 pôles opérationnels et 1 pôle «missions transversales», la Direction de la communication est rattachée au Cabinet.



Dépenses 2010

78,512 M€

15% du budget global

Personnel et formation

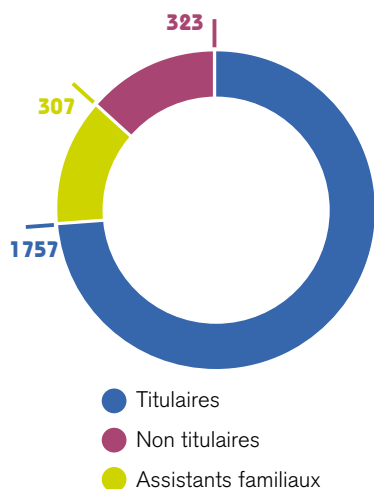
L'année 2010 fut la première année de mise en œuvre du Projet R.H. qui, en lien avec Doubs 2017, définit un calendrier de travail jusqu'en 2012 sur les principales thématiques ayant trait à la gestion des ressources humaines : l'organisation du service rendu à la population, la construction d'une démarche de parcours professionnel individuel et collectif, la reconnaissance des agents et des cadres, et la place de chacun comme citoyen et comme acteur du développement durable.

Ainsi, la Collectivité s'est engagée dans la voie d'une nouvelle dynamique en matière de gestion des ressources humaines, et ce malgré les enjeux financiers très contraints auxquels tous les départements doivent faire face. Dans ce contexte, il est en effet important de continuer à investir dans la formation des agents et de poursuivre les efforts d'organisation du service rendu.

L'année 2010 a été marquée par une stricte maîtrise des effectifs. Le nombre total d'agents est de 2 387, composés d'agents titulaires et non titulaires, agents du Centre départemental de l'enfance (CDE) et assistants familiaux. Les frais de personnel se sont élevés à 77,3 M€ en 2010, auxquels s'ajoutent 9,4 M€ sur le budget des Solidarités au titre des assistants familiaux et 4,3 M€ pour les agents du Centre départemental de l'Enfance.

La formation des agents

Un budget de **406 852 €**
6 557 journées de formation
153 agents ont préparé un concours ou un examen professionnel



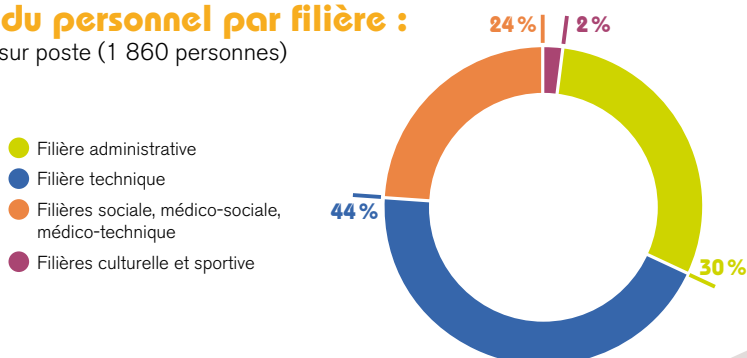
Le personnel

Au 31 décembre 2010, le Conseil général emploie au total 2 387 personnes (titulaires et non titulaires), dont :

- 1 757 titulaires
- 103 non titulaires sur emploi permanent
- 220 non titulaires sur emploi non permanent (dont 30 contrats aidés, emplois saisonniers ou occasionnels,...)
- 307 assistants familiaux

Répartition du personnel par filière :

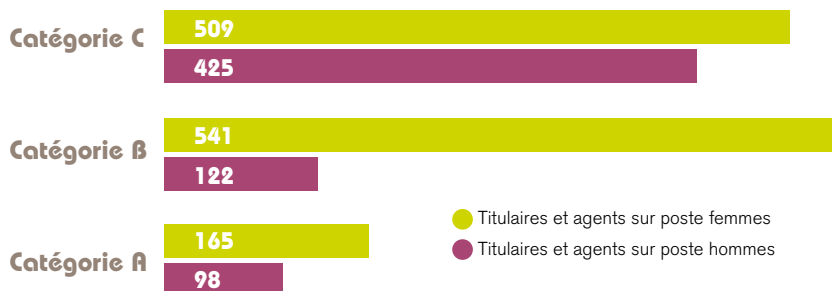
Titulaires et agents sur poste (1 860 personnes)



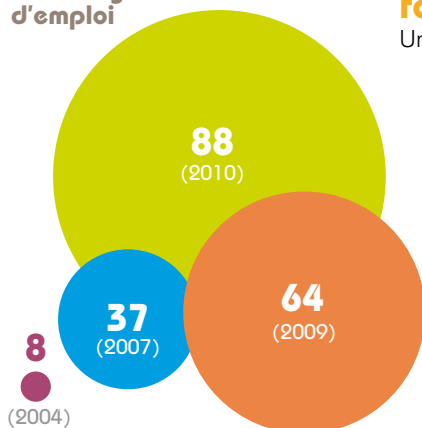
Les ressources humaines

répartition de l'effectif :

Titulaires et non titulaires sur poste par catégorie et par sexe



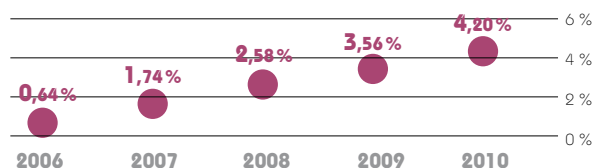
Nombre d'agents bénéficiant de l'obligation d'emploi



favoriser l'accueil des travailleurs handicapés :

Une dynamique mise en place depuis 2004 dans les services départementaux

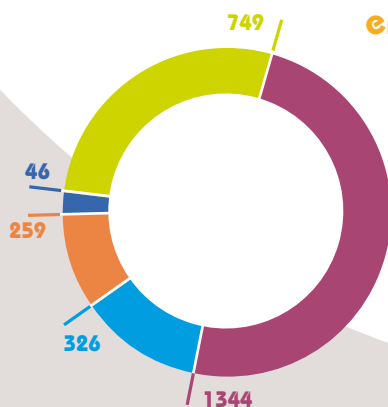
Taux d'emploi des personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi



emploi et mobilité :

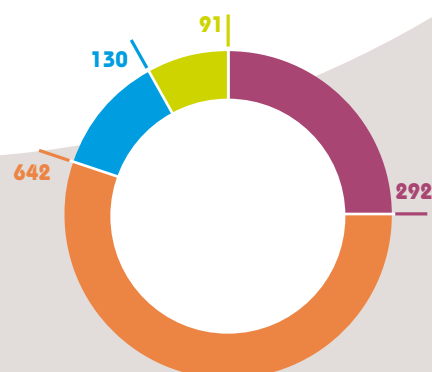
Courriers reçus

- 1 344 candidatures spontanées
- 326 demandes d'emploi d'été
- 259 demandes de contrat d'apprentissage
- 46 demandes de contrat de professionnalisation
- 749 demandes de stages



Réponses reçues aux offres d'emploi

- Catégorie A : 292
- Catégorie B : 642
- Catégorie C : 130
- Contrats aidés : 91



zoom

sur les métiers au sein des services départementaux

Pour un service public de qualité, le **Conseil général emploie plus de 2400 agents** au 31 décembre 2010. Au travers de près de 100 métiers, ils mettent en œuvre au quotidien les choix réalisés par l'Assemblée départementale. Découvrez ici quelques métiers illustrant toute la variété des domaines d'action du Département : solidarité, environnement, collèges, aménagement...



Assistante sociale Le rôle principal de l'assistante sociale est l'écoute et l'accompagnement de la personne. Cette écoute est un travail difficile face à la solitude, le découragement, la détresse et la colère quelquefois exprimés par les usagers. L'assistante sociale doit s'efforcer d'instaurer un climat de confiance et de dégager un plan d'aide. Aujourd'hui, les dispositifs sont complexes, changeants et souvent longs à mettre en place, sans oublier leur raréfaction en milieu rural. Pour trouver des solutions, l'assistante sociale travaille en complémentarité avec une équipe solidaire au sein du Centre médico-social. Le partenariat avec les services extérieurs est aussi important. L'assistante sociale doit être force de proposition et d'innovation pour faire évoluer le service et les structures. Le groupe d'analyse de la pratique permet de partager, d'échanger et de prendre du recul face à la complexité des situations.

Responsable du pôle des milieux naturels

Outre sa compétence en matière d'espaces naturels sensibles, le Conseil général a choisi de soutenir les projets de restauration des milieux aquatiques et de valorisation du patrimoine naturel. Il met en place le schéma départemental des espaces naturels sensibles permettant de définir les enjeux et les sites prioritaires devant faire l'objet d'une préservation particulière mais aussi d'ouverture au public. Le rôle du responsable du pôle des milieux naturels est de proposer et de mettre en œuvre les moyens nécessaires à cette politique : réalisation d'études, mise en place de partenariats, accompagnement des maîtres d'ouvrages locaux... Animateur des projets, il assure la cohérence du réseau des sites préservés.





Chef cuisinier Il fait partie des 400 agents techniques départementaux répartis dans les collèges du Doubs. Pour répondre aux ambitions de Doubs 2017 et sensibiliser ainsi les collégiens à une alimentation équilibrée, responsable et de qualité, le chef cuisinier veille au goût de la cuisine qu'il propose. Cela passe tout d'abord par la saveur des produits. Le chef cuisinier tend aujourd'hui à utiliser des produits frais et de qualité, cuisinés sur place : fruits et légumes frais, poissons et viandes fraîches, pâtisseries faites maison. Pour varier les plaisirs, il innove : les repas sont différents chaque jour et il propose des plats originaux. Il soigne la présentation des plats pour les rendre attrayants. La cuisine est faite comme dans n'importe quel restaurant, mais en grande quantité. En faisant partager la passion de la cuisine, il s'efforce de transmettre la culture du « bien manger » aux jeunes.

Technicien routier chargé des équipements

Le domaine des équipements de la route englobe la signalisation horizontale (marquage au sol), la signalisation verticale (panneaux directionnels) et les dispositifs de retenue (glissières de sécurité). Il est la personne référente en matière d'équipements de la route, tantôt maître d'ouvrage pour la définition des politiques et de la programmation, tantôt assistant à maître d'œuvre pour le suivi des travaux effectués par le service territorial d'aménagement. Toutes ses missions nécessitent une reconnaissance du patrimoine et de l'état de la signalisation. La veille technique permet de le tenir informé de la réglementation et des nouvelles techniques proposées par les entreprises spécialisées en équipements de la route. Son métier a évolué avec l'intégration des services routiers de la DDE. Il axe davantage ses missions sur la maîtrise d'ouvrage et l'évaluation de politiques.



Les moyens financiers

répartition des dépenses 2010 en millions d'euros

(hors reprise des résultats antérieurs)

Doubs 2017 en action

	Dépenses de fonctionnement		Dépenses d'investissement		Total des dépenses	
	en M€	en %	en M€	en %	en M€	en %
Enjeu 1 – Préparer la jeune génération à être les citoyens de demain	43,536	10,5	0,000	0,0	43,536	8,3
Prévention et protection de l'enfance	42,932		0,000		42,932	8,2
Soutenir les jeunes et les accompagner vers l'autonomie	0,604		0,000		0,604	0,1
Enjeu 2 – Favoriser l'accès à l'emploi et accompagner les adultes confrontés aux accidents de la vie	54,627	13,2	0,000	0,0	54,627	10,4
Enjeu 3 – Garantir le respect de leur choix de vie aux personnes âgées	67,227	16,2	4,178	3,8	71,405	13,7
Enjeu 4 – Garantir à toute personne handicapée le choix de son projet de vie	56,633	13,8	0,074	0,1	56,707	10,9
Zoom - L'habitat au cœur de l'action départementale	4,203	1,0	11,317	10,4	15,520	3,0
Enjeu 5 – Dynamiser l'économie au service de l'emploi	5,571	1,3	7,619	7,0	13,190	2,5
Foncier, économie agricole et forestière	0,768		0,942		1,710	0,3
Développement économique, industriel et tertiaire	1,850		6,059		7,909	1,5
Tourisme	2,953		0,618		3,571	0,7
Enjeux 6 & 8 – Aménager, développer le territoire & accompagner les projets locaux	74,909	18,1	59,487	54,8	134,396	25,7
Infrastructures routières et modes doux	12,550		28,448		40,998	7,8
Les transports collectifs	24,902		3,759		28,661	5,5
Équipements, collèges et services sur les territoires	30,704		22,073		52,777	10,1
Sport, culture et patrimoine	6,753		5,207		11,960	2,3
Enjeu 7 – Sauvegarder les ressources naturelles et lutter contre le changement climatique	0,561	0,1	12,453	11,5	13,014	2,5
Préserver les ressources en eau et la biodiversité	0,316		11,338		11,654	2,2
Gestion des déchets, efficacité énergétique et énergies renouvelables	0,245		1,115		1,360	0,3
Enjeu 9 – Administration	106,943	25,8	13,436	12,4	120,379	23,0
Ressources humaines	78,512		0,000		78,512	15,0
Moyens des services	4,252		0,706		4,958	0,9
Bâtiments et opérations patrimoniales	4,625		1,752		6,377	1,2
Mouvements financiers	17,648		10,966		28,614	5,5
Divers (coopération décentralisée, communication, qualité...)	1,906		0,012		1,918	0,4
TOTAL	414,210	100 %	108,564	100 %	522,774	100 %

Compte administratif 2010

La dégradation de la situation financière constatée par l'ensemble des Départements en 2009 sous l'effet conjoint de la crise économique, de l'écart croissant entre les compétences transférées dans le cadre de l'acte II de la décentralisation et des compensations reçues, et les incertitudes sur la mise en œuvre de la réforme fiscale ont conduit bon nombre de Départements, dont le Doubs, à décaler pour la première fois au printemps le vote de leur budget primitif.

Dans ce contexte marqué également par la réforme de la fiscalité locale, la Collectivité a fait le choix de rester volontaire pour le développement du territoire via les nouvelles orientations du projet Doubs 2017 approuvé en octobre 2009 par l'Assemblée départementale, et la préservation des grands équilibres financiers.

Avec un volume réalisé de 522,8 M€, le compte administratif 2010 marque la première année de mise en œuvre de Doubs 2017, et la priorité donnée aux solidarités entre les hommes et entre les territoires.

Un renforcement de la maîtrise des dépenses de gestion et des dépenses d'intervention

Les dépenses de fonctionnement, d'un montant de 414,2 M€, enregistrent une progression de 3,5 % par rapport à 2009. Cette évolution prend en compte une augmentation de 4,6 % des crédits d'intervention (75,2 % du budget de fonctionnement) alors que les dépenses de gestion connaissent dans le même temps une baisse de 0,7% (22,5 % des dépenses de fonctionnement).

Des actions de maîtrise des dépenses de fonctionnement ont été engagées dans tous les secteurs d'activité, avec un souci d'équilibre entre l'interne et l'externe. Dans ce cadre, un dialogue renforcé a été mis en place avec les partenaires associatifs et institutionnels.

La progression des dépenses d'intervention est liée notamment à une augmentation de 6 % des dépenses relatives à la solidarité et à l'insertion, qui avec 223,5 M€, représentent 54 % des dépenses de fonctionnement réalisées au budget 2010.

Cette progression des dépenses sur le secteur des solidarités s'explique par les tendances démographiques et par la crise socio-économique actuelle :

- Les dépenses relatives à l'APA augmentent ainsi de 4,25 %, soit un total de 48 M€, à comparer à une recette de compensation de la CNSA de 11,7 M€ (-0,5 % par rapport à 2009).
- Les dépenses de PCH adultes et enfants s'élèvent à 10,6 M€ et progressent de 21,6 %, tandis que les recettes de compensation de la CNSA ne s'élèvent qu'à 4,47 M€.
- Enfin, les dépenses d'allocations de RMI/RSA progressent de 14,6 % par rapport à 2009, pour atteindre 48,7 M€ alors que les recettes de compensation de TIPP et de FMDI plafonnent entre 29,3 M€ et 29,9 M€ par an. L'insuffisance de compensation constatée de façon récurrente depuis la création de ces trois allocations est une question déterminante pour les départements.

Ces chiffres attestent de l'insuffisance des compensations reçues, ce qui a d'ailleurs conduit le Doubs à engager, comme de nombreux autres départements, un recours indemnitaire à l'encontre de l'État.

Les autres principales dépenses d'intervention en fonctionnement sont les suivantes :

- transports scolaires : 24,6 M€,
- participation du Département au fonctionnement du service départemental d'incendie et de secours : 20,3 M€,
- éducation et patrimoine : 14,8 M€,
- entretien routier et viabilité hivernale : 12,4 M€,
- crédits consacrés à la jeunesse, au sport et la culture : 7,3 M€.

Les efforts d'optimisation des dépenses de gestion se sont traduits quant à eux par une baisse globale de -0,7 % des crédits par rapport à 2009. Le budget consacré aux ressources humaines (78,5 M€) voit sa progression limitée à 1,2 % par rapport à 2009, témoignant des efforts faits tout au long de l'année pour maîtriser la masse salariale.

Une amélioration de l'épargne brute, sans pour autant revenir au niveau d'avant la crise

La démarche de maîtrise des dépenses de fonctionnement, sur l'ensemble des secteurs, conjuguée à une hausse limitée de la fiscalité (+3,5%) et une reprise des droits de mutation, a permis d'améliorer le niveau l'épargne brute.



L'épargne brute atteint ainsi 52,5 M€ en 2010 contre 45,9 M€ en 2009.

Ce relèvement du niveau de l'épargne brute constaté en 2010 permet d'améliorer l'autofinancement des dépenses d'investissement (taux d'autofinancement de 48,3 %) et de limiter la part résiduelle à financer par emprunt (24,1 %).

Les efforts de gestion se traduisent également par des taux de réalisation élevés, signe de la sincérité des comptes et de la capacité de la collectivité à tenir ses objectifs, tant sur le plan financier qu'en matière de réalisation des travaux prévus. Le taux de réalisation atteint ainsi 82,3 % en dépenses d'investissement, et 96,5 % en dépenses de fonctionnement.

Pour autant, il convient de noter que le niveau d'épargne brute n'a pas retrouvé son niveau d'avant crise (60,7 M€ en 2008) et que cette amélioration constatée en 2010 comparativement à 2009 reste très fragile, et cela pour deux raisons majeures :

- d'une part, parce que le produit des droits de mutation est par nature extrêmement fluctuant, le risque d'une nouvelle baisse brutale dans les années à venir n'étant pas à exclure.

Les droits de mutation, après leur forte chute en 2009 (- 29 % pour le Doubs avec 29,5 M€ encaissés contre 41,5 M€ en 2008) atteignent 37,2 M€ en 2010, compte tenu notamment d'une forte augmentation constatée au 4^e trimestre 2010 (+ 35,8 % par rapport au 4^e trimestre 2009). L'évolution du produit total encaissé en 2010 est de 26,1 %, ce qui situe le Doubs en-deçà de la moyenne nationale (de l'ordre de 32 %).

- d'autre part, l'évolution des recettes de fonctionnement demeure très contrainte (du fait de la perte d'autonomie fiscale des départements et du gel programmé des dotations de l'État aux collectivités locales), alors que le Département n'a pas une réelle maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement qui sont constituées à près de 54 % par les dépenses sociales et d'insertion et à près de 20 % par les dépenses de personnel.

Un redimensionnement du budget d'investissement conforme à l'engagement pris lors de la mise en œuvre de Doubs 2017 d'un investissement hors dette de 300 M€ sur trois à quatre ans

Le budget d'investissement 2010 s'inscrit dans la première phase de mise en œuvre de Doubs 2017. Les dépenses d'investissement hors dette s'élève à 97,7 M€. Bien qu'en repli par rapport à 2009, ce chiffre situe le Doubs dans la moyenne.

Ces dépenses sont constituées à 48,8 % de dépenses sur les équipements départementaux (soit 53,8 M€) se décomposant comme suit :

- travaux réalisés sur les routes et les infrastructures : 32 M€,
- collèges : 22 M€,
- patrimoine départemental : 6,5 M€.

Les subventions d'équipement versées, notamment pour financer les projets portés par les communes et groupements de communes, partenaires privilégiés du Département dans l'aménagement et le développement du territoire, représentent 37,2 % de l'investissement du département et atteignent 40,4 M€ en 2010 (soit 78 € par habitant).

Un moindre recours à l'emprunt corrélativement à l'évolution des dépenses d'investissement et au rétablissement de l'autofinancement

Le montant d'emprunt mobilisé a fortement été réduit en 2010 avec 26,15 M€ (contre 45 M€ en 2009).

La baisse marquée du recours à l'emprunt en 2010, liée notamment à un meilleur autofinancement des dépenses d'investissement et à une progression des recettes propres d'investissement, permet de limiter le flux net de dette à 15,2 M€ (contre 35,6 M€ en 2009).

L'encours de la dette au 31 décembre 2010 s'élève ainsi à 266,6 M€ (contre 251,4 M€ en 2009) et représente 512 € par habitant. Cet encours de dette, inférieur en € par habitant à la moyenne des départements de la même strate démographique (516 € par habitant), comprend bien sûr l'emprunt réalisé par le département pour sa participation au financement de la LGV Rhin Rhône à hauteur de 39 M€, qui représente à lui seul 75 € par habitant.

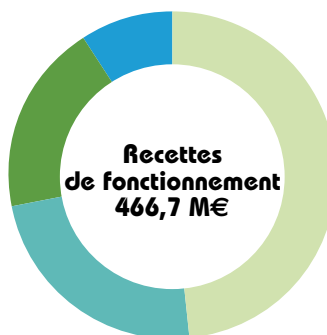
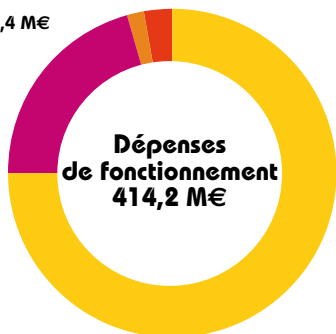
Ainsi, la capacité de désendettement se trouve maîtrisée et améliorée. Elle atteint 5,1 années au compte administratif 2010 contre 5,4 en 2009, sous le double effet de l'augmentation de l'épargne brute et du ralentissement du recours à l'emprunt.

Le Département du Doubs s'est attaché à mener une gestion sécurisée de sa dette, excluant tout recours à des produits financiers complexes. Ainsi, l'encours de dette au 31 décembre 2010 est composé à 81,7 % en taux fixe et à 18,4 % en taux variable.

Compte administratif 2010

vision synthétique du compte administratif :

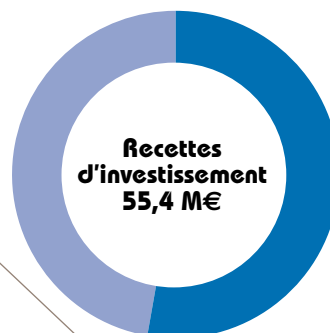
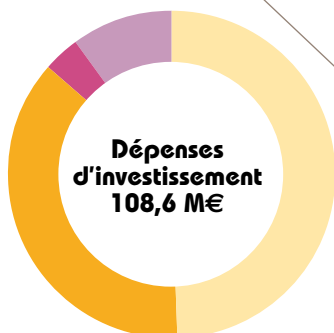
- Dépenses d'intervention : **311,4 M€**
- Frais de fonctionnement de l'institution : **85,8 M€**
- Ticket modérateur : **7,6 M€**
- Mouvements financiers : **9,4 M€**



- Contributions directes : **225,7 M€**
- Fiscalité indirecte et transférée : **110,1 M€**
- Dotations d'État : **88,6 M€**
- Autres recettes : **42,3 M€**

Autofinancement : 52,5 M€

- Dépenses d'équipement brut : **53,8 M€**
- Subventions d'équipement versées : **40,4 M€**
- Autres dépenses financières : **3,5 M€**
- Remboursement d'emprunts : **10,9 M€**



- Recettes propres d'investissement : **29,3 M€**
- Emprunts : **26,1 M€**

Autofinancement : 52,5 M€

fiscalité :

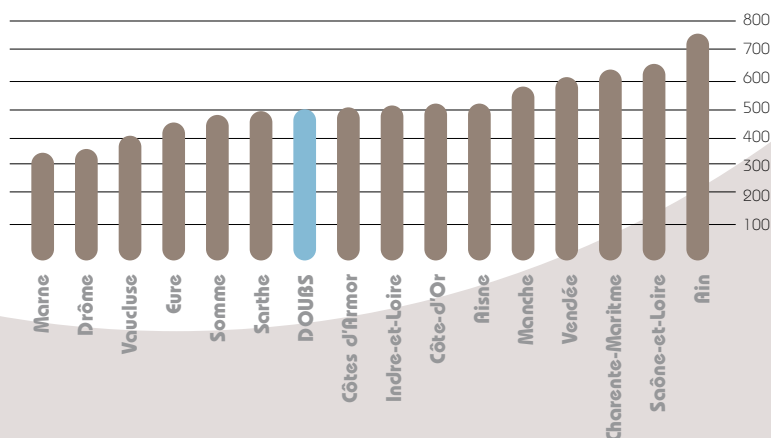
niveau des taux 2010

Données 2010 Source S.F.L.	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
DOUBS	8,58%	11,89%	20,00%
Rang*	46 ^e	58 ^e	80 ^e
Jura	9,76%	17,98%	33,44%
	24 ^e	12 ^e	36 ^e
Haute-Saône	7,59%	17,28%	45,26%
	64 ^e	16	20 ^e
Territoire de Belfort	8,90%	10,13%	10,19%
	38 ^e	74 ^e	95 ^e

* Classement par ordre décroissant.
Rang 1 : département à la fiscalité la plus élevée ;
rang 95 : département au taux le plus bas.

encours de dette par habitant :

en euros, au 31 décembre 2010





Conseil général du Doubs

Hôtel du département
7, avenue de la Gare d'Eau
25031 Besançon Cedex
Tél : 03 81 25 81 25 - Fax : 03 81 25 81 01